

INVESTISSEMENT GARANTI À INTERÊTS COMPOSÉS
Eligible au REER
8,75%
10 ans et 1 mois
Intérêt composé
Coupons Hydro-Québec
Garanti
Minimum \$500
Prélevé de 20 000 \$
Marcel Croteau
418-647-4888
Nesbitt Burns
Sujet à changement disponibilité. Taxe en plus du 15%
22 mars 1994

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.
REVÊTEMENT TOLE ÉMAILÉE
TOLBEC
Tél.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Ancienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 26 MARS 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 87
120 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 **4.04**

MONTREAL-OTTAWA **1.50** Plus T.P.S. T.V.Q.

1,35\$ Plus T.P.S. T.V.Q.

LA RÉGION

Deuxième meurtre en trois jours

C'est pour une somme d'argent minime qu'un chauffeur de taxi a été sauvagement abattu, dans la nuit de vendredi, dans le quartier Saint-Pascal, à Québec. **A-3**



Maximum sports



Fier de ses racines

Demain, dans notre cahier-magazine Maximum Sports, découvrez l'importance de la famille dans la vie de Mike Ricci, centre des Nordiques. **C.**

LES ARTS



L'École de la Maîtrise de Québec

Ses 14 finissants sont en visite à Rome, avec leurs professeurs, pour 10 jours d'activités diverses, comme c'est un rituel depuis cinq ans maintenant. **C-1**

L'INDEX

Annonces classées	E-10 à E-13
Arts	Cahier C
Bridge	G-12
Bonne chère	D-1 à D-5
Carrières	B-7 à B-11
Décès	E-13 à E-15
Dossier	A-13 et A-15
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-14
Habitat	F-1 à F-12
Horoscope	G-12
Le Monde	A-9, A-10 et A-12
Le monde des fonctionnaires	A-4
Michel David	A-14
Mot fléchi / Mot mystère	G-12
Où aller à Québec	C-12
Tourisme	E-1 à E-9
TABLOID SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec quelques nuages, venteux et froid, max. 2, min. -7. **S-16**

Si les Nordiques quittent le Colisée avant 1997

Pénalité de 2 millions \$ prévue

QUÉBEC — Si les Nordiques quittent le Colisée pour la saison prochaine, ils devront verser 2 millions \$ de pénalités à la ville de Québec.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Telle est en effet la condition qui apparaît au bail négocié en 1991 entre le club de hockey et la ville

de Québec si les joueurs du Fleurdelisé ne se produisaient pas sur la glace du Colisée l'automne prochain.

« Il s'agit d'une garantie bancaire que nous avions négociée au cas où le club nous quitterait

avant 1997. C'est le capital qu'il reste à rembourser sur l'emprunt effectué pour agrandir le Colisée », explique le trésorier de la ville de Québec, M. Guy Martineau, également un des négociateurs pour Québec.

À moins de quatre mois de l'échéance, il n'y a toujours pas eu de rencontres entre la direction des Nordiques et les autorités de la ville pour discuter d'un nouveau bail, le contrat actuel se terminant en juillet.

« Nous n'avons pas eu de demandes de la part des Nordiques. Nous attendons que leur saison soit terminée », affirme le vice-président de la Commission de l'exposition provinciale, M. Claude Larose.

« Nous nous attendons à ce que la ville communique avec nous prochainement », rétorque le porte-parole des Nordiques, M. Jean Martineau.

Entre-temps la ville de Québec fourbit ses armes et vient de produire un bilan faisant état de « pertes » de 1,7 million \$ en manque à gagner et en frais d'administration avec les activités du Colisée, et cela en dépit de revenus d'exploitation de près de 1,5 million \$. Elle voudra un bail de trois ans, soit... jusqu'en 1997!

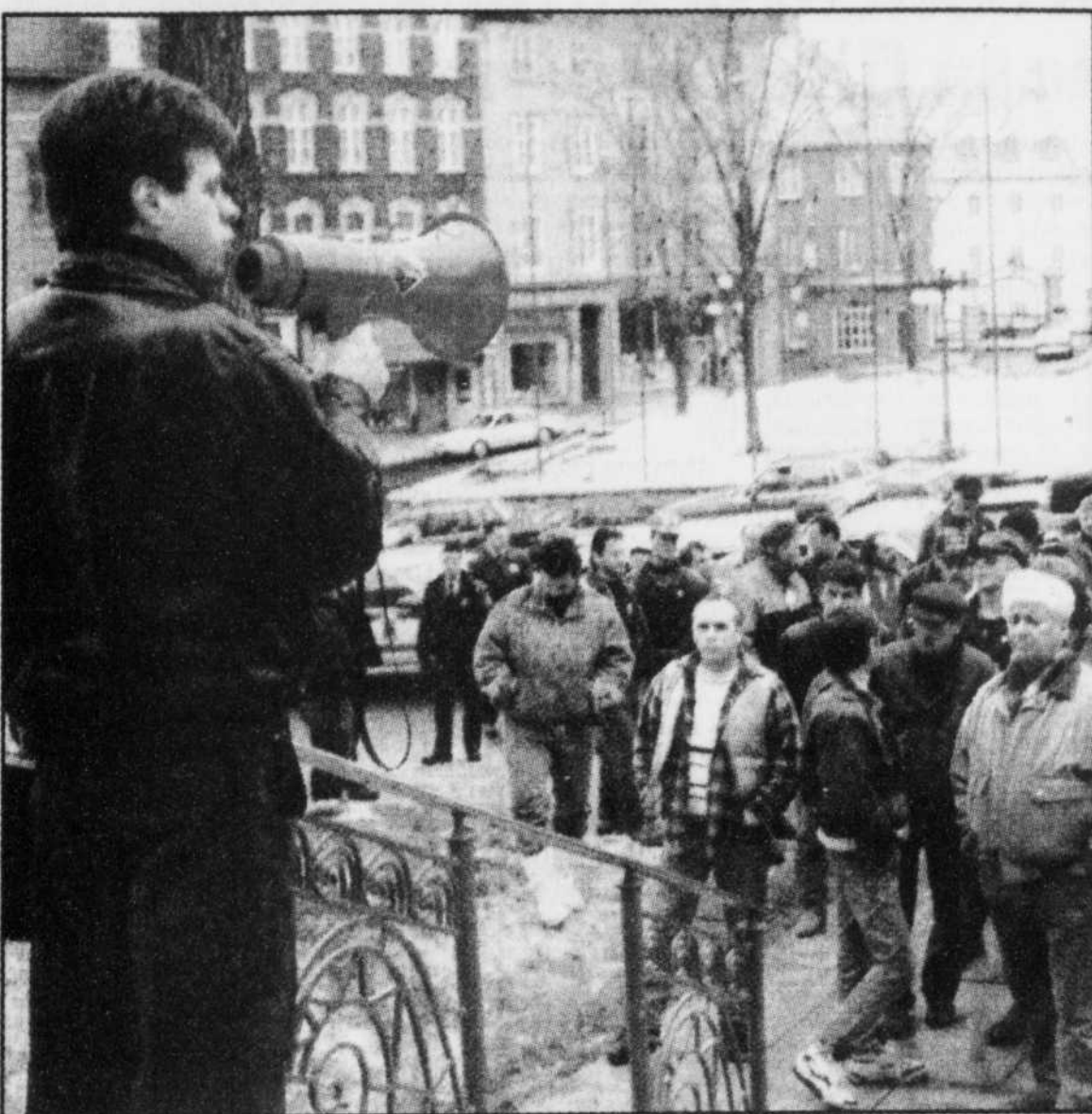
« Nous ne voulons pas de bail à long terme, c'est un nouveau Colisée que nous voulons! Nos pertes sont de 4 millions \$ cette année, elles seront de 9 millions \$ l'an prochain et de 11 millions \$ en 1995-96. Si nous ne recevons pas d'aide et que nous n'avons pas de nouvelles sources de revenus, je ne sais pas si nous serons encore ici », affirme le relationniste du club de hockey, M. Jean Martineau.

De son côté, le ministre responsable de la région de Québec, M. Jean Leclerc, confirme que des discussions ont lieu actuellement entre les Nordiques et le ministère des Finances pour trouver des solutions au financement de l'équipe.

« Attention, il n'est pas question du Colisée mais du financement des Nordiques! Il est exact qu'une formule de financement du type de celle retenue pour les Expos, soit un prêt à taux réduits, est une des solutions envisagées », dit M. Leclerc.

Quant aux rumeurs de vente du club, elles ne semblent avoir aucun fondement pour l'instant, les « offres » faites au président Marcel Aubut se situent bien en deçà des 60 millions \$ qu'il viserait pour sa franchise.

Des travailleurs manifestent



Une centaine de travailleurs de la construction ont manifesté hier devant l'hôtel de ville de Québec afin de dénoncer « l'obstruction faite par l'administration L'Allier » à la construction d'une usine de cogénération à Limoilou. Plus tôt, certains d'entre eux s'étaient défilés dans le bureau du ministre responsable de la région de Québec à l'Assemblée nationale, Jean Leclerc.

Texte en A-16

Sans «cogen», la CUQ perdra des millions

QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec ne doit pas compter que la papeterie Daishowa continuera à acheter la vapeur de son incinérateur aux conditions actuelles si le projet d'usine de cogénération dans Limoilou n'est pas réalisé. La CUQ devra plutôt envisager une réduction de l'ordre de 1 million \$ par année de ses ventes de vapeur et un investissement pouvant atteindre les 12 millions \$ pour satisfaire aux exigences de sa seule cliente-vapeur.

par LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

Interrogé sur ses propos tenus (en l'absence des médias mais dont LE SOLEIL a eu vent) devant les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, à la toute fin des audiences, très tard mercredi soir, le grand patron de Daishowa à Québec, M. André Sarazin, a précisé au cours d'une entrevue les intentions de sa compagnie face au renouvellement du contrat d'approvisionnement en vapeur qui est venu à échéance le 31 décembre dernier pour son usine de Limoilou.

D'abord a-t-il déclaré, la compagnie n'achètera plus toute la vapeur produite, mais seulement celle dont elle a besoin, c'est-à-dire environ 20 % de moins qu'actuellement ou 1 million \$ de moins que la facture annuelle moyenne de plus de 4,8 millions \$ au cours des neuf dernières années.

Ce calcul tient compte des changements survenus quand la production de pâte chimique a été arrêtée en 1991 (-8 % sur une base annuelle) et des programmes d'efficacité énergétique qui seront mis en place pour une autre réduction de 6 %.

Il tient aussi compte de la perte de vapeur liée aux nouveaux équipements dont il faudra doter l'incinérateur pour que l'approvisionnement réponde aux exigences de la cliente en terme de constance de la pression fournie.

M. Sarazin a admis que, au

cours des dernières années, d'importantes améliorations ont été apportées à l'incinérateur à ce chapitre. Mais ce n'est pas encore suffisant et un nouveau contrat devra garantir à Daishowa une pression stable, a-t-il affirmé.

Une des façons d'y arriver serait de construire un condensateur dont le spécialiste estime le coût à environ 6 millions \$, mais il produirait plus de bruit, plus de vibration et plus de panache de vapeur qu'une usine de cogénération.

Pour réduire ces inconvénients, mais pas nécessairement à un niveau moindre que celui garanti par le promoteur Polsky, M. Sarazin affirme qu'il faudra au moins doubler cette somme à 12 millions \$.

Une autre hypothèse pour régulariser la pression de vapeur serait d'ajouter aux ordures brûlées de l'huile ou du gaz naturel, ce qui augmenterait considérablement le coût d'incinération et attirerait l'opposition des écologistes inquiets de la possibilité d'émissions plus polluantes.

À ces dépenses il faut ajouter selon M. Sarazin celles découlant des poursuites qui ne manqueront pas d'être intentées contre la ville par le promoteur pour récupérer les 2 millions \$ qu'il a engagés dans ce projet depuis que la division des permis du service d'urbanisme lui a confirmé, il y a un an, que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal et les 600 000 \$ que Daishowa pourra lui réclamer pour ses propres travaux qui deviendraient inutiles.

L'héritage de Hyundai est la main-d'oeuvre, pas l'usine

QUÉBEC — Ce n'est pas l'usine de Hyundai à Bromont qu'il faut tenter de vendre à d'autres investisseurs, mais ses 850 employés jeunes et bien formés qui sont le principal actif de l'entreprise.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

C'est ce que suggère M. Normand Rheault, qui a été directeur des ressources humaines chez Hyundai à Bromont de 1985 à 1990.

M. Rheault n'en revient pas d'entendre le ministre Gerald Tremblay et les autres intervenants vanter les mérites de l'usine, « le garage » comme il l'appelle. « Le principal actif que laisse Hyundai, c'est sa main-d'oeuvre », assure-t-il.

L'ancien directeur des ressources humaines prêche évidemment pour sa paroisse. Mais il affirme que les employés de cette valeur sont rares au Québec. Ainsi, l'entreprise a mis l'équivalent de 30 heures par candidat pour arrêter sa sélection. Ils ont ensuite reçu une formation poussée, intégrant les nouvelles pratiques de gestion. L'entreprise a investi une fortune dans le choix et la formation de sa main-d'oeuvre.

« Ces employés ont une capacité d'apprendre supérieure à la

moyenne, ils ont été choisis pour ça », précise Normand Rheault, qui trouve curieux que le gouvernement québécois ait mis sur pied un comité de recyclage. « Cette main-d'oeuvre n'a pas besoin d'être recyclée », dit-il. Elle constitue au contraire le principal investissement que laisse Hyundai au Québec, selon lui.

M. Rheault ne veut pas se risquer à faire des prévisions sur l'avenir de l'usine de Bromont et de ses employés. Il est plutôt pessimiste, si les efforts sont dirigés vers la recherche d'un autre manufacturier d'automobiles pour occuper les installations. Des bâtisses ultramodernes, ce n'est pas difficile à trouver, selon lui. « Faisons plutôt la promotion de la main-d'oeuvre », dit-il, qui est une mine d'or pour n'importe quelle entreprise.

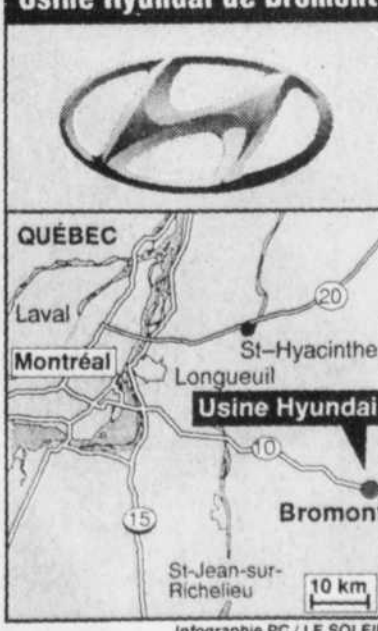
L'expérience de Hyundai en formation de la main-d'oeuvre a suscité l'intérêt de grandes entreprises de partout, et plusieurs sont venues constater le résultat à Bromont. C'est d'ailleurs ce qui a poussé Normand Rheault à quitter

Hyundai en 1990 pour devenir consultant.

En passant, la rencontre de travailleurs qui a eu lieu, hier, avec la direction de l'usine n'a pas apporté le moindre espoir quant à une réouverture à court terme. Le dossier paraît définitivement clos.

Dossier en A-13

Usine Hyundai de Bromont



LA DÉPRESSION: SACHEZ LA RECONNAÎTRE

Renseignez-vous sur la dépression dès aujourd'hui. Pour obtenir une brochure gratuite sur la dépression, téléphonez au : **1-800-268-0999**



Échec à la dépression : DU RENFORT!

L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE
CANADIAN MENTAL HEALTH ASSOCIATION

SIGNES DE DÉPRESSION

- ☐ Vous sentez-vous triste, irritable?
- ☐ Manquez-vous d'intérêt, de plaisir dans vos activités préférées?
- ☐ Gagnez-vous ou perdez-vous du poids, de l'appétit?
- ☐ Observez-vous des changements dans vos habitudes de sommeil?
- ☐ Vous sentez-vous coupable, inutile, désespéré(e)?
- ☐ Êtes-vous en perte d'énergie, êtes-vous épuisé(e)?
- ☐ Avez-vous de la difficulté à vous concentrer, à mémoriser, à prendre des décisions?
- ☐ Êtes-vous nerveux(se) et diminuez-vous vos activités?
- ☐ Vous plaignez-vous de douleurs qui ne s'expliquent pas médicalement?
- ☐ Avez-vous des pensées morbides ou suicidaires?

Meurtre de Huberdeault: liberté refusée à 3 des accusés

QUÉBEC — Au terme d'une longue enquête sur cautionnement qui a duré toute la matinée, le juge André Trotier a refusé, hier, toute remise en liberté provisoire à trois des quatre personnes accusées de l'assassinat de Georges Huberdeault, survenu le 6 mars à Sainte-Hénédine.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Celui que l'on soupçonne d'avoir abattu le pâtissier de 52 ans, Stéphane Auclair, âgé de 22 ans, de Saint-Nicéphore, n'avait pas présenté de requête pour recouvrer sa liberté provisoire. Le juge devait donc se pencher sur les cas de Bernard Huberdeault, le fils de la victime, de Marie-Suzanne Caouette, son ex-conjointe, et de Serge Baribeau, l'actuel conjoint de cette dernière.

Une ordonnance de non-publication réclamée dès le début de l'audition par l'avocate des accusés, Me Nathalie Caron, empêche de rapporter la teneur des nombreux témoignages entendus. Outre les prévenus eux-mêmes, Me Caron a appelé à la barre quelques membres de leur entourage, alors que le procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain, n'a fait entendre que l'enquêteur Pierre Lamontagne, de la Sûreté du Québec.

L'enquête d'hier s'est déroulée dans une atmosphère parfois pathétique, particulièrement quand le plus jeune des enfants Huberdeault s'est amené à la barre. Sa mère, une étudiante de 38 ans à l'université Laval, a versé quelques larmes, accentuant ainsi l'air abattu qu'elle a conservé tout au long de l'enquête. Quatre enfants âgés de 12 à 22 ans vivent encore à la maison de Sainte-Hénédine, dont l'aînée, Carmen Huberdeault, qui a aussi témoigné.

Faillite des magasins Keystone

L'ex-propriétaire s'explique devant le juge

QUÉBEC — Pour la première fois, hier, Majid Shakibaian pouvait s'adresser au tribunal pour expliquer les circonstances ayant entouré la faillite de ses magasins Keystone et pour donner sa version des faits relatifs aux accusations de fraude qui ont suivi et dont il s'est reconnu coupable.



Majid Shakibaian était propriétaire des magasins Keystone.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Précisément parce qu'il a admis sa culpabilité, il n'avait jamais témoigné jusqu'à maintenant. Au stade des représentations sur sentence, hier, son avocat, Me Jacques Bouchard, a appelé à la barre l'homme d'affaires de 33 ans habitant Shannon.

Brossant d'abord au juge Laurent Dubé un long tableau de son évolution depuis son arrivée au pays à l'âge de 16 ans, l'immigrant d'origine iranienne a expliqué

qu'à ce moment, sa famille fortunée lui faisait parvenir de l'argent pour ses études. Après la révolution dans ce pays, cependant, cela s'est avéré impossible.

Avec 8000 \$ en poche, il fondait quand même en 1981 la compagnie Keystone, une entreprise se consacrant à l'origine à la vente en gros de petits appareils. De 1984 à 1988, l'entreprise devait tripler sa taille pour atteindre un chiffre d'affaires annuel de 15 millions \$ en étendant ses activités à la vente au détail.

Quand les problèmes ont débuté pour Shakibaian, il possédait trois grands magasins, un entrepôt et des bâtisses. Sa dette envers la Banque Royale s'élevait à 1,2 million \$.

Selon lui, c'est l'intervention de Revenu Québec, en décembre

1988, qui a tout déclenché. D'abord parce que le ministère lui réclamait 1 million \$ alors que Shakibaian estimait plutôt sa dette à 250 000 \$, ce que, selon lui, Revenu Québec a reconnu après la faillite.

De son côté, la banque s'est inquiétée de l'intrusion des fonctionnaires dans les affaires de Shakibaian. Elle a rappelé son prêt, que l'homme d'affaires est parvenu à réduire de 1,2 million \$ à 200 000 \$ en quatre semaines.

En janvier 1989, quand Revenu Québec a catégoriquement refusé de se contenter des 250 000 \$ que Shakibaian offrait, ce dernier a dû se résigner à fermer les portes des magasins Keystone. Quelques mois plus tard, c'était la faillite.

La fraude dont l'homme d'affaires s'est reconnu coupable a

traité aux 200 000 \$ qu'il devait à la banque. Or, a-t-il expliqué, cette dernière possédait une deuxième hypothèque de 400 000 \$ sur quatre bâtisses lui appartenant. Si la banque a perdu des sommes d'argent importantes, a-t-il souligné, c'est qu'elle a longtemps hésité quant au sort des bâtisses et que, la conjoncture économique aidant, celles-ci ont perdu énormément de valeur.

En cinq ans, a estimé Shakibaian, il a déjà englouti un demi-million de dollars en honoraires d'avocats dans les différentes causes auxquelles il fait face, excluant celle en chambre criminelle. Et certaines causes n'ont même pas encore débuté...

Son témoignage se poursuivra le 15 avril.

André Caron obtient des droits de sortie avec sa fille Carolyne

QUÉBEC — Le juge Ross Goodwin, de la cour supérieure, a accepté hier d'atténuer la rigueur de sa dernière ordonnance relative aux contacts d'André Caron avec sa fillette Carolyne, permettant à celui-ci de faire des sorties avec l'enfant.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le père et sa fille devront toutefois être accompagnés d'un adulte et ne pourront quitter la région immédiate de Québec. Pour le moment, le juge Goodwin a limité les sorties aux journées d'aujourd'hui et de demain ainsi que des 1er, 2, 3 et 4 avril, de 14 h à 17 h 30.

Cette décision a eu l'heur de déplaire à la mère, Jocelyne Champagne, qui n'a toujours pas eu la possibilité de voir sa fille depuis sa sortie de prison et le retour de Carolyne. Furibonde à sa sortie de la salle d'audience, Mme Champagne se demandait de nouveau comment on pouvait permettre que Carolyne se trouve en compagnie de l'homme qu'elle continue à considérer comme incestueux.

Ce revirement de situation a pour origine une lettre que M. François Richer, directeur de la protection de la jeunesse, a fait parvenir jeudi au juge Goodwin. Après avoir mentionné que le responsable de l'expertise psychosociale pratiquée sur l'enfant serait en mesure de présenter son rapport préliminaire « dans les prochains jours », M. Richer dit considérer « opportun de permettre au père d'effectuer des sorties à l'extérieur du lieu d'hébergement ».

À cela, André Caron répondait par l'entremise de son avocat, Me Brigitte Gauthier, en demandant de sortir Carolyne durant deux jours pour l'amener à sa résidence de Laval. Le juge Goodwin a toutefois estimé cette demande prématurée, compte tenu que le rapport de l'expert n'a pas encore été présenté.

Il a donc fixé d'urgence une audition pour hier midi, audition à laquelle ne se sont présentés que la mère et son avocat. Soulignant que, contrairement à sa cliente, le père a vu Carolyne à quelques reprises depuis son retour, Me Bruno St-Laurent s'est opposé à toute modification de la situation.

L'avocat a également rappelé la requête pour qu'un procureur soit désigné afin de représenter l'enfant. Enfin, dans le cas où les droits de sortie seraient accordés, Me St-Laurent a réclamé qu'André Caron soit alors accompagné par une personne désignée par le DPJ.

Dans son ordonnance, le juge Goodwin constate que le contact père-fille s'avère positif et que rien ne s'oppose à la suggestion de l'expert. En terminant, il a tenu à souligner le « professionnalisme des journalistes » qui, selon lui, ont compris l'importance de respecter la vie privée, principalement celle de la fillette. Le dossier reviendra devant le tribunal le 31 mars.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 25-03-94

3-4-4

2-1-8-5

INTER-PLUS

543374 gagne 250 000 \$

43374 gagnent 2500 \$

3374 gagnent 250 \$

374 gagnent 25 \$

74 gagnent 10 \$

MINI-LOTO

575410 gagnent 50 000 \$

75410 gagnent 5000 \$

5410 gagnent 250 \$

410 gagnent 25 \$

10 gagnent 5 \$

57541 gagnent 1000 \$

5754 gagnent 100 \$

575 gagnent 10 \$

Défilés Collections Simons de New York

A LINE ANNE KLEIN

andrea jovine

Calvin Klein

ET NOS COLLECTIONS
NEW-YORKAISES EXCLUSIVES

Aujourd'hui

SAMEDI 26 MARS

GALERIES DE LA CAPITALE

Entrée mail intérieur

• 13h00 • 13h30 • 14h00 •

• 14h30 • 15h00 •



la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEX QUÉBEC

LE TRENTE ET UN®

LA CHEMISE BLANCHE 35.95

COL BOUTONNÉ, COL À LANGUETTES, COL POINTU



LE COL BOUTONNÉ... AVEC CRAVATE RAYURES SUR SOIE JACQUARD 75.00...
TOUTES NOS CHEMISES BLANCHES SONT EN PUR COTON.



LE COL À LANGUETTES... AVEC CRAVATE RAYURES ET MARGUERITES 95.00...
TOUTES NOS CHEMISES BLANCHES ONT DES COUTURES DOUBLES.



LE COL POINTU... AVEC CRAVATE RAYURES DIAGONALES 45.00...
TOUTES NOS CHEMISES BLANCHES ONT UN POIGNET DEUX BOUTONS.



la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Quatre balles au thorax pour une poignée de dollars

Un chauffeur de taxi sauvagement abattu



La voiture de la victime a été retrouvée, moteur en marche et enlisée dans la neige, au coin des rues Bruneau et Nicolet. Le tireur aurait fait feu à au moins quatre reprises depuis le siège avant.

QUÉBEC — C'est pour une somme d'argent minime, voire tout à fait gratuitement, qu'un chauffeur de taxi de 39 ans a été sauvagement abattu, au début de la nuit de vendredi, dans le quartier Saint-Pascal, à Québec. Faute de pistes sérieuses, la tâche de retrouver l'assassin s'avère ardue.

textes de NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Richard Côté, un chauffeur à l'emploi de l'Association coopérative des Taxis-Québec depuis 1987, a été tué d'au moins quatre balles au thorax tirées d'une courte distance, au moment où il se trouvait dans son véhicule, au coin des rues Bruneau et Nicolet.

C'est un citoyen du secteur qui a alerté les policiers, peu avant 2 h, après avoir vu le véhicule immobilisé dans un banc de neige, moteur en marche et roues qui continuaient à tourner.

À l'arrivée des policiers, le poulx de la victime était quasi

inexistant. Le chauffeur avait perdu énormément de sang. Les manœuvres de réanimation pratiquées par les policiers sont demeurées vaines. Son décès devait être constaté quelques instants plus tard à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

De nombreux confrères de travail du disparu ont été interrogés par les enquêteurs afin de tenter d'obtenir la description du dernier client qu'il aurait pu faire monter à bord, à la place d'Youville, son lieu d'attente habituel la nuit.

Il semble que M. Côté a été pour la dernière fois en contact avec le répartiteur de la compagnie à 23 h 23. Il avait auparavant refusé un appel pour en prendre un autre. Il n'a pas donné signe de vie par la suite.

« Nous ne pouvons pas toujours être en contact avec tous nos chauffeurs », explique le président de Taxis-Québec, Jean-Paul Martel. « Il a peut-être pris un client qui l'avait hélé sur la rue, on ne le sait pas. »

Les enquêteurs de la police de Québec, qui se retrouvent avec un deuxième meurtre à élucider en moins de trois jours, ne peuvent indiquer si le vol est le mobile du crime. La victime avait encore en sa possession une certaine somme d'argent lorsqu'elle a été découverte.

« Le tireur devait sûrement être assis à l'avant », mentionne l'agent des relations publiques, Jean Minguy, ajoutant qu'aucune trace de pas dans la neige n'a été retrouvée du côté droit du véhicule.

Il faudra attendre le résultat de l'autopsie pratiquée hier à Montréal pour en savoir davantage sur le calibre des projectiles et le nombre exact de coups de feu tirés.

La direction de Taxis-Québec a fait savoir, hier, que les funérailles de la victime, un père de deux enfants de huit et six ans, devrait réunir un imposant cortège de chauffeurs de taxis de la région.

Il s'agit du deuxième chauffeur de taxi à mourir de façon violente dans la région en un peu plus d'un an. Fernand Pelletier, de Loretteville, avait été abattu par balles par un adolescent le 12 janvier 1993.

«C'est écoeurant!» Ses collègues ne comprennent pas

QUÉBEC — « Richard n'était pas le genre de gars à se laisser marcher sur les pieds. Peut-être a-t-il résisté lorsque le voleur a voulu lui prendre son argent ? »

Pendant plus d'un an, Laurent Desponts a travaillé sur le même horaire de nuit que Richard Côté, ce chauffeur de taxi abattu par un individu que la police recherche toujours. Tous deux ont passé de longues heures à jaser, place d'Youville, en attendant que la clientèle de bars requiert leurs services. C'est avec stupeur qu'il a appris la nouvelle de la mort de son copain en se levant hier matin.

« C'est vraiment incompréhensible ce qui est arrivé. On ne garde jamais un gros montant d'argent sur nous. Faut croire que les voleurs trouvent ça plus facile nous voler que de faire les dépanneurs », mentionne le jeune chauffeur.

Tous les chauffeurs interrogés, hier, par LE SOLEIL à la place d'Youville n'arrivaient pas, eux aussi, à comprendre ce qui a pu motiver l'assassin.

« Je trouve ça pas mal écoeurant qu'on puisse tuer quelqu'un pour un petit montant d'argent. Faut vraiment être rendu bas », lance Denis Bérubé, entre deux courses.

« Moi si quelqu'un me demandait mon argent, je n'offrirais pas de résistance », ajoute un autre chauffeur qui préfère l'anonymat.

« Faut que ça soit quelqu'un qui était drogué, personne ne peut tuer de sang-froid comme ça », indique pour sa part Ronald Lemaire.

Pour le président de Taxis-Québec, Jean-Paul Martel, il serait illusoire de penser qu'un moyen de sécurité quelconque aurait pu éviter cette tragédie. L'installation d'une vitre entre le chauffeur et le client n'est pas pour demain, croit-il, puisque le service personnalisé, une marque de commerce des chauffeurs de la Vieille Capitale, en souffrirait trop.

Plusieurs chauffeurs ne veulent pas voir leur véhicule transformé en véritable tank, comme les « yel-

low cabs » de New York. « Je vais lâcher le taxi avant d'être obligé de m'acheter un camion de Sécurité pour travailler... », déclare Éric Barnabé.

« Il faut comprendre que les chauffeurs de taxis demeurent très vulnérables. Vous faites monter à bord des gens qui vous disent où aller. Vous êtes à leur merci, ils peuvent vous amener n'importe où pour vous voler », explique M. Martel.

Pas facile de savoir à qui on a affaire la nuit, indique-t-on. « On essaie de se fier à notre sixième sens, mais c'est pas inscrit dans les visages que quelqu'un peut être dangereux », explique Laurent Desponts. Et en ces temps difficiles, peu de chauffeurs peuvent se permettre de laisser un client sur le trottoir, ajoute M. Martel.

En signe de deuil, tous les véhicules de Taxis-Québec arboraient hier un petit ruban noir à l'antenne radio. La direction n'écartera pas la possibilité d'amasser des dons afin de venir en aide à la conjointe de Richard Côté et à ses deux enfants.



Laurent Desponts croit que la victime Richard Côté (photo en médaillon) a peut-être résisté à son agresseur. En témoignage de sympathie pour leur collègue décédé, toutes les voitures de Taxis-Québec arborent un ruban noir sur l'antenne de leur véhicule.

La fusillade des Galeries de la Capitale

L'enquête piétine

QUÉBEC — Trois jours après la fusillade des Galeries de la Capitale, et malgré les moyens extraordinaires déployés par la police de Québec, aucun nouvel élément n'a permis de faire avancer l'enquête du vol spectaculaire au cours duquel un agent de Sécurité a perdu la vie.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Les portraits-robots des deux suspects qui devaient être rendus publics, hier, ne seront prêts qu'en début de semaine prochaine, a indiqué hier Jean Minguy, porteparole de la police.

Les esquisses des deux voleurs que le service d'identité judiciaire a réussi à établir au cours des derniers jours ne font pas l'unanimité parmi la quinzaine de témoins retenus par les enquêteurs.

De plus, la vingtaine d'appels reçus par la police à la suite de l'offre d'une récompense de 50 000 \$ lancée par Sécurité n'a rien donné non plus. Les funérailles de l'agent Alain Labrie auront lieu, ce matin, en l'église Sainte-Françoise Cabrini, à Lac-Saint-Charles.

Au total, une quinzaine d'enquêteurs de la police de Québec

ont été affectés à cette affaire, mais les résultats se font toujours attendre. Une soixantaine de témoins ont été rencontrés dans les différentes boutiques des Galeries de la Capitale. Seulement une quinzaine d'entre eux participent toujours à l'élaboration des portraits-robots.

Les enquêteurs ont aussi mené leurs investigations dans les hôtels, les cliniques médicales et les hôpitaux de la région. Des rencontres avec des enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal ont également eu lieu ces jours derniers.

Par ailleurs, Jean Minguy a fait savoir hier que le nom et la photo d'Edward Kotapski, un présumé braqueur activement recherché par la police de Montréal et de Toronto, ne constitue « qu'une piste parmi tant d'autres ». Il y a bien, selon M. Minguy, des similitudes entre des hold-up auxquels aurait partici-

pé le suspect et celui de mardi, mais la description de Kotapski ne correspond pas à celle des témoins des Galeries de la Capitale.

Quant aux tests d'ADN effectués sur des échantillons de sang retrouvés dans la voiture abandonnée par les voleurs, ils ne seraient pas d'un très grand secours, selon Léo Lavergne, le biochimiste en charge de la section biologie de la direction des expertises judiciaires de Montréal.

D'abord, il faudrait compter au moins huit semaines avant que les analyses ne révèlent le code génétique du suspect, explique M. Lavergne. Ensuite, ce code seul ne peut permettre d'identifier un individu sans le comparer au propre code de ce même individu. Aussi bien chercher une aiguille dans une botte de foin, conclut Léo Lavergne. « Le numéro de téléphone et le numéro d'assurance sociale ne sont pas indiqués sur le code génétique, dit-il. Le profil génétique ne donne même aucun détail physique d'un individu. Tout ce que l'on peut savoir, c'est qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. »

Le marché des jobs d'été légèrement à la hausse

QUÉBEC — Le marché des jobs d'été pour étudiants s'annonce légèrement à la hausse pour 1994, selon une série de spécialistes interrogés par LE SOLEIL. Il est en tout cas certain qu'il performera au moins autant qu'en 1993 et 1992.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Le premier indice annonciateur d'une hausse, explique la directrice du placement étudiant à l'université Laval, est l'augmentation d'emplois offerts dans le secteur manufacturier; comme présentement. « Deux autres signes confirment la même tendance, dit Mme Micheline Grenier: certaines grosses entreprises qui s'étaient mises au régime repartent la machine; et la baisse habituelle de janvier-février ne s'est pas faite sentir. »

Il reste que l'été qui s'en vient sera encore bien en bas des années fastes d'avant 92, signale M. Pierre Pichette, vétéran de 23 années en placement étudiant au cégep de Sainte-Foy. Cette année-là, il y avait eu brusque chute de 25 %. C'était le gros coup de clairon officiel de la désormais célèbre récession qui est toujours le sujet de l'heure.

Pas facile d'obtenir des chiffres absolus sur le travail étudiant en général et sur le travail d'été en particulier. « La chose qui est la plus claire, dit Mme Grenier, c'est qu'avec 38 000 étudiants à l'université, il est impossible de contrôler ce que fait tout le monde! »

D'autant plus que 70 à 80 % des emplois étudiants seraient dénichés par contact personnel, à partir du secondaire jusqu'à l'université. « J'ai même peur que les bureaux de placement n'offrent finalement que les restants », laisse tomber M. Guy Leblanc, vice-président de la Confédération des associations d'étudiants de l'université Laval (CADEUL) qui mène actuellement une vaste enquête sur la question.

Le consensus le plus sérieux veut que 54 % des étudiants du secondaire à l'université travaillent déjà à temps partiel durant les sessions scolaires tandis que 75 % travaillent durant l'été. Ce qui re-

met donc la notion même d'emplois d'été en cause. Dans beaucoup de cas, l'étudiant ne cherche pas un emploi d'été, il cherche un deuxième emploi d'été; ou il cherche à allonger les heures de travail de son « emploi d'hiver ».

Les salaires? Diminution dans le secteur public en général, indique M. Pichette. Le sabre passe partout. Et tentation assez universelle — public, parapublic, privé — des employeurs de profiter du fait « qu'ils ont le choix de la crème à petits salaires », selon l'expression de M. Frédéric Lapointe, responsable de Placement étudiant du Québec pour la région de Québec.

Le privé paie un peu plus, estime M. Pichette; « sans compter que la créativité y est plus encouragée en raison d'un encadrement beaucoup moindre ». La liste des salaires payés par le gouvernement du Québec devrait donc être très éclairante pour tout le marché. Une élève de secondaire V touche 6,50 \$ l'heure; tandis qu'un étudiant au doctorat empêche 10,38 \$.

Dossier page A-13

CAVALIER Z22 1994

1er versement dans 90 jours
Offre valide jusqu'à la fin de mars

9994 \$

(Photo à titre indicatif)
* Taxes et transport en sus

179 \$/mois

Prêt-rachat Royal

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ NOUS

- Frais de gestion, transport et préparation inclus, taxes en sus
- Prix de vente de 10589 \$. Financement de 48 mois (7,9%)
- Obligation totale de 5502 \$. Intérêt de 2063 \$.
- Sujet à l'approbation du crédit par la banque.
- La voiture achetée devra être remise à la banque ou remboursée du solde du prêt ou refinancée du solde du prêt.

PAYEZ Moins...

UN POINT, C'EST TOUT!

FOURNIER

• CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE

Autoroute de la Capitale et
boul. Pierre-Bertrand

687-5170

LA POLITIQUE



Comité créé pour scruter la SEPAQ

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec va former un comité ministériel pour revoir le mandat de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et déterminer ce qui doit être, ou non, vendu au secteur privé.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le ministre responsable du Tourisme, Georges Farrah, a indiqué que le rôle de ce comité sera de développer une approche cohérente en matière de privatisation des établissements de plein air.

« Nous sommes dans un climat actuellement où tout le monde veut acheter des actifs de la SEPAQ. Est-ce qu'on va privatiser? On ne le sait pas. Tout le monde nous dit, "on veut acheter, on veut acheter", mais nous, on n'a rien à vendre pour le moment. Nous ne voulons pas vendre à la pièce. Ce comité devra donc élaborer une

démarche cohérente et articulée ».

Le ministre a donné l'exemple du village historique de Val-Jalbert, une attraction qui a rapporté plus de 300 000 \$ l'an dernier et qu'une coalition locale veut s'approprier. M. Farrah tient à avoir une vue d'ensemble avant de bouger. Est-ce que tout cela peut se faire avant les élections? « Nous ne sommes pas encore rendus à l'étape des échéanciers », a répondu le ministre au cours d'un entretien avec LE SOLEIL.

Selon certaines sources, ce comité sera formé des ministres du Tourisme, des Finances, du Conseil du Trésor ainsi que des représentants de la SEPAQ. Les personnes jointes au ministère des Finances étaient avaries de commentaires sur la création de ce nouveau comité qui n'a pas encore obtenu l'aval du conseil des ministres.

Une source dans un cabinet mi-

nistériel a confirmé que le mandat portera tant sur la structure financière de la SEPAQ que sur ses orientations. On redoute de laisser au secteur privé les éléments d'actif les plus rentables, alors que la SEPAQ ne garderait que les canards boiteux qui grèvent lourdement son bilan financier.

Le Mont-Sainte-Anne

Au centre de ces privatisations se trouve évidemment le Mont-Sainte-Anne. Le gouvernement a confié un mandat de prospection du marché à la firme de comptables Poissant, Thibault, Peat, Marwick, Thorne, qui doit faire rapport d'ici quelques semaines pour une décision du conseil des ministres à la fin avril.

Des gens versés au dossier estiment maintenant « utopique » qu'une décision soit prise aussi rapidement. Le nouveau comité ministériel devra se pencher sur le cas du Mont-Sainte-Anne avant qu'il ne parvienne au conseil des ministres.

Par ailleurs, certains font valoir qu'il serait peut-être plus sage d'attendre pour savoir si la ville de Québec obtient les Jeux olympiques d'hiver de 2002 — la décision sera prise en 1995 — avant de céder la station de ski à une entreprise privée. C'est un argument utilisé notamment par le Parti québécois de la région de Québec, qui estime que les jeux augmenteraient de façon notable la valeur du Mont-Sainte-Anne. « Ça crève les yeux que le prix est fonction de possibilités de développement rapide. Si tu es propriétaire, tu es mieux d'attendre de voir si t'as 2002 », confie un proche du gouvernement.

La SEPAQ gère des établissements de pêche, de chasse et de villégiature dans l'île d'Anticosti ainsi que des réserves fauniques comme celles des Laurentides et La Vérendrye et les parcs de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins.

Le monde des FONCTIONNAIRES

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

La chaise musicale !

Comme jeu de chaise musicale, on ne peut faire mieux.

À sa dernière séance hebdomadaire, le conseil des ministres de Daniel Johnson a chambardé les directions administratives des ministères des Transports et de la Sécurité du revenu, de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) sans faire sauter une seule tête !

Pdg de la SAAQ, Jean-Marc Bard passe à la RAMQ pour remplacer Réjean Cantin qui occupe maintenant le poste de grand patron à l'hôpital Robert-Giffard. Pour succéder à M. Bard, le gouvernement a choisi Georges Lalande, sous-ministre aux Transports. C'est Clermont Gignac, ancien sous-ministre à la Sécurité du revenu, qui prend la relève M. Lalande. Quant à Gignac, son poste est maintenant occupé par Guy Jacob, ex-sous-ministre à l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation, qui était sur la ligne de touche depuis le remaniement ministériel.

Sous-ministre adjoint à la Santé et aux Services sociaux, Maurice Charlebois a échangé son emploi avec le président directeur-général de la Corporation d'urgence-santé de la région du Montréal métropolitain, Pierre Lamarche.

Même flip-flop dans le cas des sous-ministres adjoints Germain Halley (Transports) qui s'en va à la Sécurité du revenu et Jean Mercier (Sécurité du revenu) qui prend la direction du ministère des Transports.

Être rouge et voir le monde

Les médias ont fait écho, cette semaine, de la propension du gouvernement libéral, de l'ère de Robert Bourassa à celle de Daniel Johnson, à nommer de « bons libéraux » à divers postes dans la machine gouvernementale.

Selon un relevé fait par le Parti québécois, 294 des quelque 5500 nominations effectuées par les différents conseils des ministres depuis 1985 ont touché des personnes associées de près ou de loin au PLQ. En décortiquant les chiffres du PQ, on note que ces nominations politiques ont été attribuées à 124 attachés politiques, 43 ex-députés, 21 ex-candidats libéraux, 10 « grands frères » du Parti libéral du Canada, six cadres du PLQ et à 90 autres fidèles militants des « rouges » québécois.

Dans le camp péquiste, on fait également ressortir que la filière libérale a fourni 43 sous-ministres au gouvernement du Québec. On signale aussi que les organismes gouvernementaux et certains tribunaux administratifs sont littéralement teintés rouge. C'est le cas de la Société des loteries et courses (13), de la Commission de protection du territoire agricole (12), de l'Office franco-québécois à la jeunesse (12) et de la Commission municipale du Québec (11) où les nominations partisans dépassent la dizaine.

Être libéral aide aussi à se dégouter un boulot dans les activités du Québec à l'étranger. Pas moins d'une quinzaine de « bons libéraux » ont, un jour ou l'autre, représenté la province à travers le monde au lendemain d'une nomination partisane. Il y a, entre autres, les anciens députés Reed Scowen (Londres et New York), Gérard Latulippe (Mexico et Bruxelles), Jacques Veilleux (Abidjan), Gilles Houde (Paris), Pierre Lorrain (Bruxelles), Claude Trudel (Séville) et Claude Dauphin (Boston).

Notons, aussi, les noms d'anciens membres du personnel politique libéral ou cadre du parti : Julien Arseneault (Toronto et Moncton), Donat Taddéo (Rome), Michel-Pierre Boudriau (Hong-Kong), Jacqueline Boucher (Mexico), Jean-François Normand (Paris), André Gourd (Toronto et Ottawa) et Mario Lagüe (Mexico), sans compter le comédien Émile Genest (Los Angeles), que les péquistes désignent comme l'ex-maitre de cérémonie dans les « veillées » libérales.

Pour joindre l'auteur de ces lignes ou adresser vos communications :
Tribune de la presse, a/s de Gilbert Leduc, 1050, rue Saint-Augustin,
Bureau 22.2, Québec, G1R 5A4. Tél. : 644-4015. Télécopieur : 647-3451.

LES OEUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC 1993-1994

Liste des gagnants - Tirage du 19 mars 1994, Joliette

1er prix :	Argent comptant Valeur : 50.000 \$	No. 0961276	Pierre Thoun 10724, 1re Rue, app. 2 Sullivan (Québec) J9P 1J8
2e prix :	Hyundai 1995-4 portes Sonata GL-V6 Valeur : 24.538 \$	No. 0394271	Georges Montagne 1193, du Bonheur Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
3e prix :	Dodge Caravan 1994 5 passagers Valeur : 23.689 \$	No. 0494382	Jean Lampron 2392, Caya Sainte-Perpétue (Québec) J0C 1R0
4e prix :	Argent comptant Valeur : 20.000 \$	No. 0996144	Rénauld Lambert 1385, Jean-de-Lalande Drummondville (Québec) J2B 4W7
5e prix :	Roulotte Prowler 1994 Frigo, chauffage, etc. Valeur : 17.318 \$	No. 0946735	Jeanne Lanoix 11, rue Pierre Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1K6
6e prix :	Argent comptant Valeur : 15.000 \$	No. 0474782	Aline B. Ouellet 14, rue Dollard Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1T2
7e prix :	Mercury Festiva L 1994 5 vitesses Valeur : 10.896 \$	No. 0007155	Renaud Cyr 192, La Grande Allée Ouest Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0
8e prix :	Scooter nautique Yamaha Wave Runner LX - remorque Valeur : 7165 \$	No. 0351939	C.E. Simard 50, Sasseville Miramichi (Québec) G0W 2C0
9e prix :	Tente-roulotte Coachmen Clipper 165 - 1994 Valeur : 9708 \$	No. 0789121	Raymond Dupont 79, Petitpas Sept-Îles (Québec) G4R 4V7
10e prix :	Moto Yamaha XJ 400 cc Sea II Valeur : 6528 \$	No. 0160789	Raymond Denis 2120, des Hirondelles Gentilly (Québec) G0X 1G0
11e prix :	Crédit voyage Valeur : 6000 \$	No. 0809532	Fernand Bolduc 330, rue Abitibi, C.P. 191 Malartic (Québec) J0Y 1Z0
12e prix :	Quatre-roues- Timbercraft 250 2x4 - 1993 Valeur : 5662 \$	No. 0224645	Almas Dumas 274, Choquette Beloeil (Québec) J3G 1Z6
13e prix :	Tracteur de pelouse 12 HP - 40" Hydrostatique Valeur : 3119 \$	No. 0277143	Sylvie Lachance 6001, Champagne Saint-Zénon (Québec) J0K 3N0
14e prix :	Piscine hors terre - Flair 24' Valeur : 2772 \$	No. 0121190	Daniel Turbia 1160, Gabarit Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
15e prix :	Ensemble mobilier de patio Valeur : 719 \$	No. 0048393	Normand Morinette 699, Frisina East Angus (Québec) J0B 1R0

FÉLICITATIONS ET MERCI POUR LE MAGNIFIQUE TRAVAIL ACCOMPLI DURANT LA CAMPAGNE DES OEUVRES



Le PQ lance un magazine électoral

Jacques Parizeau a assisté, hier, au lancement d'une nouvelle publication qui résume le programme de 250 pages du Parti québécois d'une façon à ce qu'il soit plus facile à comprendre et à consulter. Le magazine papier glacé, vendu en kiosque, reprend les thèmes qui sont chers au parti tels que l'indépendance, l'environnement et la formation professionnelle. Le chef du PQ a par ailleurs qualifié le report de plusieurs coupes budgétaires par le gouvernement Johnson de manœuvre purement électoraliste qui laissera intact le nombre de chômeurs.

YOGA



Un yoga en douceur
et non acrobatique
respiration méditation

Début : 6 et 7 avril

PAUL GAUCHER
12 ans d'enseignement
527-8232

Université du Québec à Trois-Rivières

Traitement de la dépression chez les personnes âgées ayant une incapacité

Un traitement de la dépression est offert aux personnes âgées de 60 ans ou plus qui ont besoin de surveillance ou d'aide pour accomplir des activités dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

- mobilité (ex. : marcher, utiliser les escaliers, etc.)
- activités de la vie quotidienne (ex. : s'habiller, se laver, etc.)
- activités de la vie domestique (ex. : faire les courses, entretenir la maison, etc.)

Le traitement consiste en des lectures et des exercices écrits à faire chez soi. Le traitement comporte les avantages suivants :

- entièrement gratuit;
- aucun déplacement requis;
- courte durée.

Renseignements :
Département de psychologie
Lynda Bissonnette : (819) 376-5088

Cuir et suède
Vêtements
haut de gamme.

le Privé
VÊTEMENTS HAUT DE GAMME

• JUPES • ROBES • PANTALONS • COSTUMES • ETC.

3930, boul. Hamel Ouest, Les Saules
(418) 871-9039 (Carrefour Musson)

La Coifferie internationale est heureuse d'accueillir M. Clermont Mario, au sein de son équipe. Il a travaillé dans les plus grands salons de Beverly Hills en Californie et a remporté 3^e prix ABA Montréal Coiffure. Spécialiste de la coloration et de la permanente spirale, autant pour les cheveux longs que pour les cheveux courts, M. Clermont Mario, met à votre disposition ses nombreuses années d'expérience.

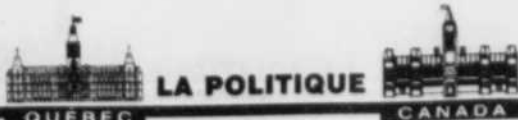
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

COIFFERIE INTERNATIONALE & CLERMONT MARIO

COIFFERIE
INTERNATIONALE

PLACE DE LA CITÉ 2600 BOUL. LAURIER 651-2722





Toronto indécise devant Bouchard

TORONTO (PC) — Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a été accueilli avec un mélange de curiosité, d'appréhension, de respect et d'attaques personnelles, lors de sa mini-tournée de deux jours à Toronto.

On l'a accusé d'opportunisme, de sabotage, de manque de loyauté, de fausse représentation, de romantisme et de naïveté, mais on lui a aussi dit que le Canada ne voulait rejeter pas le Québec et qu'un rapprochement était possible.

« Votre vrai rôle à Ottawa, c'est de tellement infecter le processus parlementaire que les Québécois vont finir par croire qu'ils ne peuvent pas survivre à l'intérieur du Canada. Et les Canadiens anglais vont finir par perdre patience et vous livrer le pays sans se battre », lui a lancé Andy Barrie, l'animateur de la station de radio privée CFRB à Toronto.

« Entre nos deux visions conflictuelles du Canada — la vôtre qui parle de deux peuples fondateurs et la mienne qui parle de 10 partenaires égaux — n'y a-t-il pas, avec un peu de bonne volonté, une place pour un compromis ? Cela ne serait pas Meech, pas Charlottetown, mais cela pourrait être autre chose », lui a suggéré Peter Gzowski, l'animateur de l'émission Morningside à la radio anglaise de Radio-Canada.

M. Bouchard a répliqué que 30 ans de discussions stériles l'avaient personnellement convaincu que cela ne servirait à rien, que les deux visions étaient irréconciliables.



Le premier ministre Jean Chrétien et son épouse, Aline Chrétien, ont quitté hier le sol mexicain après une visite mouvementée de trois jours marquée par l'assassinat de Luis Donaldo Colosio.

Chrétien n'a pas craint pour sa sécurité à Mexico

MEXICO (PC) — « Je ne me suis jamais senti en danger », a déclaré le premier ministre Jean Chrétien, à la suite de l'incident survenu jeudi, au cours duquel il a été bousculé par une foule mécontente de le voir passer devant tout le monde à la porte d'un salon funéraire.

Il a minimisé l'incident, disant qu'il avait simplement « joué du coude » avec la population mexicaine. « Jouer du coude fait partie du métier, de toute façon », a lancé M. Chrétien, qui s'en est tiré sans blessure.

Le premier ministre s'était mêlé à la foule devant le salon funéraire où on rendait un dernier hommage au candidat à la présidence Luis Donaldo Colosio, assassiné la veille.

Deux caméramans canadiens ont rapporté que le premier ministre et eux-mêmes s'étaient fait bousculer par des Mexicains mécontents de les voir passer devant tout le monde pour entrer au salon funéraire.

Après avoir vu les images tournées à ce moment, le Solliciteur général, Herb Gray, s'est tout de

même interrogé quant à savoir si les mesures de sécurité entourant le premier ministre devaient être revues. Il a demandé qu'on lui remette un rapport à ce sujet.

Le premier intéressé, M. Chrétien, a refusé quant à lui de mettre en cause le travail des agents de la Gendarmerie royale du Canada chargés d'assurer sa sécurité.

« A mon avis, a expliqué M. Chrétien, ils ont une démocratie qui n'est pas du même type que la nôtre. »

Aider son enfant en lecture et en écriture



Docteure Réjeanne Fiset
Spécialiste en enseignement de la lecture
Si aucune mesure efficace n'est prise à temps, les problèmes s'accumuleront. Votre enfant prendra du retard en lecture et en écriture. Ces difficultés se repercuteront sur sa confiance en lui-même, son intérêt pour l'école et sur sa vie sociale.

DE LECTURE ET D'ÉCRITURE
444, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1020
Québec (418) 681-4120
Montréal (514) 279-4673
Trois-Rivières (819) 373-4032

Cours intensif

7 à 14 semaines
jour ou soir
électrolyse
jour: 18 avril, 6 juin, 12 sept.
soir: 18 avril, 12 sept.

esthétique

jour:
18 avril, 12 sept.
soir: 12 septembre

soins des pieds spécialisés

fin de semaine intensive
16 avril

RABAIS EXCEPTIONNELS

Cours de massage suédois

Plus de 30 ans d'expérience

Hâtez-vous, les places sont limitées.

ÉCOLE ÉDITH SEREI
839, Saint-Joseph Est
(418) 522-0134

LAC-SAINT-JOSEPH

LIQUIDATION DE TERRAINS RÉDUITS DE 50% à 70%

Terrains boisés, flanc sud, plein soleil 32 300 pieds carrés prêts à construire. Localisés à Fossambault-sur-le-Lac (30 minutes de Québec). Idéal pour amants de la nature et de grands espaces. Paix et tranquillité.

4000 \$ par terrain

Aussi terre à bois localisée derrière terrains, environ 1 700 000 pieds carrés, vue impressionnante, à liquider en tout ou en partie à 0,05 \$ le pied carré.
Vente rapide, cause déménagement.

Informations: 873-2822

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.
ophtalmologiste

Traitement de la myopie et de l'astigmatisme au **LASER**

VERRES DE CONTACT

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, bureau 155
(418) 654-1488

Pour rejoindre le

MONDE!

Relevez le défi CLIC en 1994!

COURS EN PETITES ÉQUIPES
10 semaines
45 heures
Début: 11 avril 1994

359\$
4 à 6 personnes

COURS PRIVÉ ou SEMI-PRIVÉ
Programme personnalisé sur mesure
Programmes de niveaux:
• Débutant
• Intermédiaire
• Avancé



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER CLIC SAINTE-FOY
Pour information et inscription: **659-2542**

— LE PLUS GRAND RÉSEAU PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU QUÉBEC.
— Accrédité auprès de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre.

Un coin de PARADIS dans votre COUR



HENRI
SCULPTURE

Le plus grand choix à Québec,
AU MEILLEUR PRIX GARANTI,
de fontaines, bassins, pompes, jets d'eau et éclairages

CLUB PARADIS
CLUB • JARDIN • ESCOMPTÉ

Complètement printemps!

1100, boul. Saint-Joseph, Charlesbourg Ouest
(tout au bout de Pierre-Bertrand...)



COURS DU SOIR

PROCHAINE SESSION DE COURS: AVRIL 1994

- WORDPERFECT 6.0 base et intermédiaire (412-541-86) (412-808-85)
- LOTUS 123 (420-971-91)
- FORTUNE 1000 de base et spécialisé (420-904-85) (420-960-81)
- FRANÇAIS ÉCRIT (601-911-76)
- COMPTABILITÉ (401-708-83)

DÉBUT DE LA SESSION: semaine du 29 mars ou du 5 avril 1994

INSCRIPTION: par téléphone, avec carte de crédit VISA ou MasterCard, en personne ou par la poste

INFORMATION:

5 2 2 - 3 9 0 6

751, côte d'Abraham, Québec (Québec) G1R 1A2

- DACTYLOGRAPHIE (412-916-77)
- TERMINOLOGIE JURIDIQUE I (310-333-81)
- INTRODUCTION AU MICRO-ORDINATEUR (Formation personnelle)
- MISE À JOUR WORDPERFECT 6.0, fonctions de base et fonctions intermédiaires (Formation personnelle)

LE COLLÈGE BART
Orienté vers l'avenir depuis plus de 75 ans

751, côte d'Abraham, Québec (Québec) G1R 1A2



Selon un sondage Reid-LE SOLEIL

Les Canadiens heureux du paysage politique fédéral

QUÉBEC — Certains plaideront le manque d'intérêt ou l'absence d'alternative, d'autres la satisfaction béate, toujours est-il que les Canadiens n'ont absolument pas le goût de modifier le paysage politique national.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Les données tirées du sondage Reid-LE SOLEIL de la mi-mars démontrent en effet que la majorité des électeurs demeurent résolument cantonnés derrière leur gouvernement au plan national.

Tout comme en février, le Parti libéral du Canada (PLC) trône au sommet de la pyramide des intentions de vote avec un impressionnant 58 %, à l'abri de toute menace.

Le Reform Party occupe un lointain deuxième rang avec une cote de 18 %, deux points en deçà

de son résultat du mois précédent. Le Bloc québécois suit à 10 % en hausse de 1 %, le Parti conservateur à 7 %, en hausse de 2 %, le Nouveau Parti démocratique, stable, fermant la marche à 4 %. Le nombre d'indécis et de répondants refusant de dévoiler leur préférence représentait une portion de 18 % des personnes sondées.

Aucune des variations mensuelles n'est cependant vraiment significative si on tient compte

que l'échantillon des 1508 Canadiens interrogés par les téléphonistes de la maison Angus Reid associates accole aux résultats une marge d'erreur potentielle de plus ou moins 2,5 %.

Les données régionales, qui comportent une marge d'erreur sensiblement plus importante, démontrent par ailleurs la concentration des forces. Le Bloc québécois (42 %) et le Parti libéral (48 %) se disputent le Québec. Libéraux et réformistes bataillent en

Colombie-Britannique et en Alberta. L'équipe de Jean Chrétien est enfin pour ainsi dire seule en piste avec des pointages de plus de 60 % dans les Maritimes et dans les provinces de l'Ontario, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Devant ce tableau, il n'est pas surprenant d'apprendre que le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement libéral est toujours extrêmement élevé après cinq mois de pouvoir. Deux électeurs sur trois approuvent la performance générale du nouveau cabinet.

L'équipe souverainiste de Lucien Bouchard est pour sa part jugée sévèrement dans son rôle d'opposition officielle avec 58 % de taux de désapprobation. L'évaluation est cependant favorable

dans cette même proportion de la part des Québécois. Le taux d'approbation du travail des réformistes a quant à lui fléchi, tombant de 48 à 42 % entre janvier et mars.

Ce sondage Reid-LE SOLEIL a été réalisé entre le 16 et le 22 mars, sur la base de 1508 entrevues téléphoniques (401 au Québec) auprès d'adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la variation maximale acceptée est de plus ou moins 2,5 % dans 95 cas sur 100.

La question posée dans le cas des intentions de vote était la suivante : Considérant votre état d'esprit actuel, le candidat de quel parti serait le plus susceptible d'obtenir votre vote s'il y avait des élections demain ?

Réforme de la sécurité sociale

Une fausse consultation, accuse le Bloc québécois

OTTAWA (PC) — Le gouvernement cherchait à sauver les apparences en organisant des consultations à la vapeur pour sonder le pouls des Canadiens sur la réforme de la sécurité sociale, a dénoncé hier la députée du Bloc Francine Lalonde.

Mme Lalonde a répété que le ministre du Perfectionnement des ressources humaines Lloyd Axworthy avait confié une mission impossible au comité chargé d'examiner une refonte du filet de sécurité sociale.

« Je ne dis pas qu'il ne tient qu'aux apparences de la consultation globalement mais dans la première phase, il ne nous a pas donné les moyens de faire une vraie consultation », a critiqué hier la députée de Mercier.

Au terme d'une dizaine de jours de consultation, le comité sur le Perfectionnement des res-

sources humaines a rendu public son rapport préliminaire hier. Selon son président Francis LeBlanc, le comité a cru bon de s'en tenir à quelques grandes orientations générales au cours de « cet exercice national de remuement de méninges ».

Selon M. LeBlanc, une majorité de Canadiens souhaitent une « réforme en profondeur » des programmes de sécurité sociale, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, de l'aide sociale, des prestations fiscales pour enfants ou des prêts destinés aux étudiants. « Il y a un consensus qu'une refonte est nécessaire », a-t-il résumé au cours d'une conférence de presse.

TECBEC 845-3112
845-0472
Télécopieur: 845-1859
Ordinateurs et périphériques

DISQUE RIGIDE

SAMSUNG
356 Meg **\$329**

CARTE DE SON
Sound BLASTER
Pro Deluxe **\$99**

MÉMOIRE VIVE
Simm 1Meg **\$49.95**

OUVERT: LUNDI-MARDI 9H-18H --- MERCREDI-JEUDI-VENDREDI 9H-21H --- SAMEDI 9H-17H
89 boul. Bastien, Village Huron Quantité Limitée

LES DIMANCHES MODE

AUX GALERIES DE LA CAPITALE

Vous trouvez que la mode est compliquée?

Vous voulez comprendre les nouvelles tendances?

Savoir quoi porter?

Et bien, Les Galeries de la Capitale vous invitent ce dimanche à 13h à venir entendre parler de la mode en compagnie de Mme Charlotte Lemieux, animatrice de radio. La formule est originale! Le dernier dimanche de chaque mois, des conférences et défilés thématiques alliant santé et beauté sont au programme, ainsi que des transformations coiffures-maquillage avec les spécialistes de la maison de beauté Carole Franck Canada et du salon de coiffure Carlain. À gagner, sur place, de nombreux prix de présence, dont un maquillage semi-permanent et la possibilité de bénéficier d'une transformation.

**Dimanche 27 mars à 13h
au mail central**

- 13h00 Présentation de Barbie et de Ken, son fidèle compagnon, "en chair et en os"
- 13h05 Conférence avec Mme Pierrot Duval de la maison de Beauté Carole Franck Canada.
Sujet: "Les secrets du maquillage semi-permanent et les avantages qu'il procure"
- 13h25 Défilé de mode et conférence thématique avec M. Luc Breton, consultant en mode et spécialiste des tendances.
Sujet: "La mode au travail". "Dites-nous votre métier et nous vous donnerons des idées!"
- 13h45 à 14h Présentation des transformations coiffures-maquillage par les spécialistes du salon Carlain et de la maison de beauté Carole Franck Canada.

Entrée gratuite!

UNE PRÉSENTATION DE:
Carole Franck
LA MAISON DE BEAUTÉ
PARIS



LES GALERIES DE LA CAPITALE

CITE
107,5 FM
LE SOLEIL

L'OFFICIEL

Dans un Jardin

JEAN-PAUL
FORTIN

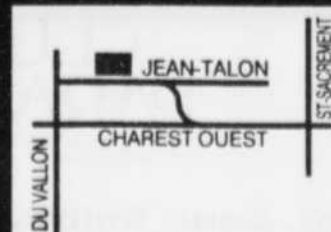
CARLAIN

San
Francisco

SOLDE
50%
sur tout échantillon
de magasin,
étiquette en rouge

MEUBLES
Jacques Gaulin INC.

2158, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec) G1N 2G3
681-8106



Cigarettes américaines: gare à la nicotine

WASHINGTON (AP) — Les cigarettes à faible teneur en nicotine, comme la publicité les présente, en possèdent en réalité une grande quantité. Une compagnie de tabac a même mis sur le marché un produit faible en nicotine pour ainsi mieux attirer les jeunes et les faire ensuite passer à des marques plus fortes, a déclaré hier un haut fonctionnaire du gouvernement américain.

Dans le passé les représentants de l'industrie du tabac ont nié devant le Congrès qu'il y a manipulation des taux de nicotine ou que leurs produits créent l'accoutumance ou représentent un danger.

L'administration fédérale des aliments et des drogues (FDA) songe à inscrire la nicotine sur sa liste des drogues, afin de mieux en assurer le contrôle et possiblement d'interdire tous les produits du tabac.

Parmi les preuves retenues par la régie américaine : — Dix-sept produits brevetés indiquent que les compagnies de tabac possèdent le moyen d'ajouter de la nicotine à leur production, aux filtres ou au papier.

— Une enquête a démontré que ces marques à très faible teneur de nicotine en contenaient en fait plus que des cigarettes normales.

— Une compagnie a créé une sorte de tabac sans fumée, le Skoal Bandit, pour les fumeurs débutants âgés de 15 à 35 ans. La publicité leur conseillait de passer plus tard à des marques possédant plus de nicotine.

Le tiers des autochtones du Québec souffrent d'une incapacité physique

OTTAWA (PC) — Près du tiers des autochtones du Québec disent souffrir d'une incapacité physique, un taux trois fois plus élevé que la moyenne provinciale, conclut une enquête menée par Statistique Canada lors du recensement de 1991.

Le taux d'incapacité des autochtones du Québec varie de 18 à 30 % selon les groupes d'âge. Il atteint 62,6 % chez les autochtones du

Québec âgés de 55 ans. Ces derniers ont déclaré souffrir d'une incapacité liée à la mobilité, à l'audition ou à la vision.

Au niveau national, plus de

30 % des adultes autochtones du Canada ont déclaré avoir une incapacité physique, soit un taux deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Ces informations ont été recueillies auprès des 625 710 personnes représentant 63 % des gens ayant déclaré appartenir à un groupe autochtone au Canada en 1991. Plus de 33 230

autochtones du Québec ont participé à cette enquête.

L'agence fédérale précise dans son enquête que le taux d'incapacité est trois fois plus élevé que la moyenne canadienne dans le groupe d'âge 15 à 34 ans où l'on a constaté un taux d'incapacité de 45 %.

Tous groupes d'âge confondus, 45 % des autochtones vivant dans les réserves disent souffrir d'une incapacité liée à la mobilité, 35 % d'une incapacité liée à l'agilité, 35 % d'une incapacité auditive et 24 % de troubles de vision. Globalement, la situation est moins dramatique parmi les autochtones vivant à l'extérieur des réserves.

On a tout de même constaté que le tiers des adultes autochtones au Canada disent avoir besoin d'aide pour effectuer des travaux ménagers et que 17 % d'entre eux ne peuvent faire seuls le ménage quotidien.

Jusqu'à un autochtone sur trois du Canada eux se dit incapable de quitter leur logement par ses propres moyens.

Logement

L'enquête de Statistique Canada portait aussi sur le logement et conclut que 20 % des logements autochtones ont besoin de réparations majeures comparativement à seulement 8 % pour l'ensemble des logements au Québec. Dix pour cent des logements habités par les familles autochtones n'avaient pas de toilette.

La violence faite aux immigrantes parrainées inquiète Daniel Jacoby

MONTREAL — Le Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, a fait connaître hier sa vive préoccupation quant au sort des immigrantes parrainées aux prises avec des problèmes de violence conjugale.

Alerté par le cas rendu public, cette semaine, d'une Française menacée de déportation pour avoir quitté son mari violent qui la parrainait, Me Jacoby estime fonda-

mental d'attirer l'attention du public et des autorités sur ces questions.

« Les femmes sont en position vulnérable face aux lois qui régissent la condition des immigrantes

au pays. Elles subissent trop souvent les retombées injustes de l'application de normes gouvernementales strictes », écrit Me Jacoby.

Selon les lois actuelles, un Québécois ou une Québécoise peut épouser un ressortissant d'un autre pays à condition de s'en porter financièrement garant pour une période de dix ans, une obligation qui demeure même si le couple se sépare.

Si le Québécois retire ce parrainage et que la conjointe n'a pas reçu encore son visa d'immigrante, celle-ci sera du coup expulsée du pays.

Les maisons d'hébergement pour femmes battues qui accueillent une clientèle immigrante dénoncent depuis longtemps le chantage qu'une telle situation permet. Des conjoints québécois violents vont ainsi menacer leur femme de retirer le parrainage si celle-ci porte plainte.

La Fondation du cancer veut une enquête sur le Dr Roger Poisson

MONTREAL (PC) — La Fondation québécoise du cancer a demandé hier au ministre de la Santé de nommer un enquêteur dans l'affaire du docteur Roger Poisson, impliqué dans une affaire de falsification de données reliées à des recherches médicales. De son côté, le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc a demandé à la Corporation professionnelle des médecins d'entreprendre « un examen exhaustif de la conduite professionnelle du docteur Poisson relative aux 115 cas d'irrégularités de nature scientifique (relevés par des enquêteurs américains) ». Plus tôt cette semaine, la Corporation avait déjà fait savoir qu'elle avait entrepris une enquête, de son propre chef. Le président de la corporation, le docteur Augustin Roy, a blâmé la direction de l'hôpital pour ne pas l'avoir prévenu de l'affaire dès qu'elle en a été informée, il y a deux ans. Dans un communiqué publié en fin d'après-midi, l'hôpital Saint-Luc réaffirme sa confiance en son chirurgien. « Le conseil d'administration rappelle qu'au terme d'une évaluation rigoureuse, il avait été conclu que dans le traitement médical des cas en question, le docteur Roger Poisson n'avait nullement mis en danger la santé des patientes. »

ORDINATEUR 486:

486 DLX-40
2 Meg RAM, 128K cache
Moniteur VGA. 28 NI
Carte SVGA 1 Meg
Disque 170 Meg
Lecteur 3.5 HD
DOS 6.2 français **1 199 \$**

Maison des Semiconducteurs

2750, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
(418) 659-7767

RENCONTRE-CONFÉRENCE ET MEDITATION AVEC

PLACIDE GABOURY
philosophe, écrivain, guide,
lauréat du Prix "GUIDE
RESSOURCES (Spiritualité)"
Thème

Le Passage de la Mort à la Vie

Le samedi 2 avril, 13h à 17h
CENTRE LE LOTUS
INF. RESERVATION: 688-9110

LASER VISUEL DE QUÉBEC

**CORRECTION
PAR LASER
DE LA MYOPIE
ET DE L'ASTIGMATISME**

DR GHISLAIN A. BOUDREAU
DR GILLES LAFOND
Ophtalmologistes
Téléphone: (418) 687-3283
Télécopieur: 687-9663

PSYCHOTHÉRAPIE intensive

- Dépression, burn-out
- Faible estime de soi
- Phobies, panique
- Peurs, angoisse
- Obsessions
- Obésité, boulimie

Hélène Matte psychologue
525-8861

ESPAGNOL SANS FRONTIÈRES

Diffusi International -
Session printemps
Méthode audiovisuelle spécialement
conçue pour les francophones.

Inscriptions: le samedi 26 mars
de 8 h 30 à 12 h
le lundi 28 mars
de 9 h 30 à 16 h
18 avril 1994
Début: lundi au samedi
Choix: matin de 9 h à 12 h
soir: 18 h 30 à 21 h 30
Durée: 10 semaines - 30 heures
une fois par semaine
Coût: 87\$
880, Père-Marquette,
Québec, 682-3617

AVIS

Tous nos verres
sont à prix réduit
jusqu'au 2 avril
Ex.: Progressifs 99 \$
Ne peut être jumelé à d'autres promotions

Jacques Langlois

LIMOULOU - 455, 3e Avenue
STE-FOY - 1113, rue de l'Eglise
MAIL CENTRE-VILLE - 480, St-Joseph
(Édifice Holiday Inn)

523-6690
659-3616
529-9351

F2

FÉDÉRATION
DE L'INFORMATIQUE
DU QUÉBEC INC.
(Section de Québec)

SEMINAIRE

LA TRANSFORMATION DES DÉPARTEMENTS
INFORMATIQUES: UN IMPÉRATIF?

CONFÉRENCIERS:

Monsieur Benoît Aubert, Université Laval
"L'impartition des services informatiques:
avantages et inconvénients"
Madame Francine Poiré, IBM Canada
"Les nouvelles exigences d'efficacité dans
les départements de systèmes d'information"
Monsieur Marc Duval, Université Laval
"L'impact des technologies de l'information
sur le département informatique"
Monsieur Denis Fortin, APG cabinet-conseil,
et monsieur Gaetan Lamontagne, Lévesque,
Beaubien, Geoffroy Inc.
"Cas vécus chez Lévesque, Beaubien, Geol-
tron Inc."
Monsieur Pierre Guimond, SAAQ
"Cas vécus à la SAAQ: partage de responsabi-
lités entre clients-utilisateurs et fournisseurs
de service en technologie de l'information"

DATE: LE MARDI 5 AVRIL 1994

LIEU: Pavillon La Laurentienne
(local 1334) Université Laval

HEURE: 8 h 30 à 16 h

COUTS: MEMBRE 55 \$

NON-MEMBRE 85 \$

ETUDIANT À TEMPS COMPLET 30 \$

(Les prix incluent le repas)

Pour réservation:

tél.: 684-0248, téléc.: 684-0250

JURIDICTION EXEMPTÉ D'IMPÔTS AUX CARAÏBES

Cabinet d'avocats canadiens situé
aux îles Turks et Caicos, dans les
Antilles Britanniques depuis 1976.
Services juridiques confidentiels
pour particuliers et sociétés cher-
chant à relocaliser leurs actifs dans
une colonie britannique libre d'im-
pôts. Consultations à Montréal au
mois d'avril.

COLLOQUE - Sociétés à l'étran-
ger, trusts, protection d'actifs, af-
faires bancaires et planification fis-
cale - se tiendra aux îles du 8 au 15
mai 1994. Veuillez contacter:

McLean & Associates

McLean Building, 2001 Leeward
Highway, Providenciales, Turks &
Caicos Islands, British West Indies.

Tél.: (809) 946-4277
Fax: (809) 946-4484

MICRO DATA

MODEM FAX
14,400 BAUDS
149 \$

CARTE DE
SON
39 \$

SPECIAL
JEUX
19 \$

DISQUE DUR
340 MEGS
379 \$

4825, 1ère Avenue, Charlesbourg, 623-3073

LES MERCREDIS DU CENTRE PSYCHO-CORPOREL



Créer sa vie et son
bonheur

Diane Martel

Travailleuse sociale et
consultante en santé holiste

Le mercredi 30 mars à 19h30

Collège Bellevue

1605, ch. Ste-Foy

Stationnement gratuit

Prière de réserver
(418) 687-1165

Coût: 15 \$ (membres: 12 \$)

joyeux printemps
joyeuses
Paques

1993 1994
LES BOUTIQUES DU ANS
Le Château Frontenac
(418) 692-3861

LE CHAMPLAIN

Reservations: poste 6610

Brunch pascal

10 h et 13 h

Adultes: 29,50 \$

Enfants (10 ans et moins): 15,50 \$

Taxes et service en sus

Dîner de Pâques

18 h à 23 h

Menu dégustation de l'agneau

pascal

44,50 \$ à 49,95 \$ par personne

et menu à la carte

Taxes et service en sus

CAFÉ DE LA TERRASSE

Reservations: poste 6229

Buffet traditionnel de Pâques

10 h 30 et 13 h 30

Adultes: 26 \$

Enfants (10 ans et moins): 14 \$

Taxes et service en sus

Dîner de Pâques

17 h 30 à 22 h

Buffet de l'agneau pascal

Adultes: 34,50 \$

Enfants (10 ans et moins): 16,50 \$

Taxes et service en sus

SALLE DE BAL

Reservations: (418) 691-2120

Brunch familial de Jeannot Lapin

Animation avec musiciens

11 h à 15 h

Adultes: 29,50 \$

Enfants (10 ans et moins): 15,50 \$

Taxes et service inclus

Futurs mariés!

VOICI UNE SEMAINE
SPÉCIALEMENT POUR VOUS

Du 19 au 26 mars, venez déposer votre liste de ca-
deaux et courez la chance de gagner de nombreux
prix.



Exceptionnellement,
ouvert vendredi
25 mars, jusqu'à 21 h

Renaud & Cie, le magasin qui depuis plus de 100 ans,
vous offre le plus grand choix de vaisselle, verrerie,
coutellerie et cadeaux à Québec.

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0122

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h; samedi, de 9 h 30 à 16 h 30.



L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS SIGNIFIE
L'ENTREPOSAGE DES FOURRURES

NETTOYAGE
"LUSTERIZED"

RÉPARATION ET
REMODELAGE
ESTIMATION GRATUITE

CONFECTION DE
MANTEAUX ET
PELISSES
SUR MESURE

TARIF
D'ENTREPOSAGE
SELON VOTRE
EVALUATION
ASSURANCE
À L'ANNÉE
SI DÉSIRÉE

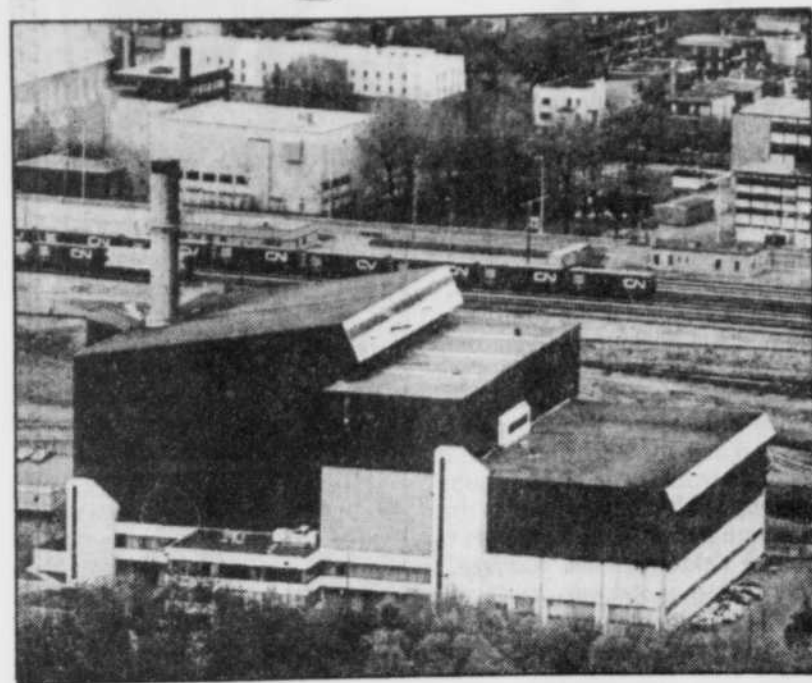
VOÛTE À
TEMPÉRATURE
CONTRÔLÉE.
SERVICE
GRATUIT DE
CUEILLETTE

Jos Robitaille Fourrures

Depuis 1894
Place Ste-Foy
650-6220

Ramassage sélectif des déchets à Saint-Augustin

La région rattrape son retard dans le recyclage



L'intérêt pour le tri sélectif des ordures est peut-être dû à la note élevée que représente l'incinérateur de la CUQ.

QUÉBEC — Le lancement prochain du tri sélectif des ordures de « porte-à-porte », à Saint-Augustin, laisse présager que la région de Québec ne sera bientôt plus considérée comme le Tiers-Monde dans le domaine du recyclage.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est ce que laisse entendre Collecte sélective Québec en précisant que quatre villes de la région s'approprient à imiter le geste de Saint-Augustin.

Jeudi, les autorités de cette municipalité ont annoncé que le service sera offert aux 4600 logis de son territoire, à compter du 16 mai. Un contrat de cinq ans pour le ramassage sélectif a été conclu avec la firme VIA, située sur la rive sud.

Selon Saint-Augustin, l'opération ne peut que générer des bénéfices. L'enlèvement des ordures et leur incinération par la Com-

munauté urbaine de Québec coûte 135 \$ la tonne. Avec VIA, la facture sera d'au plus 129 \$, mais elle pourrait même baisser à 75 \$, s'il y a des débouchés pour les matières récupérées.

Les citoyens avaient déjà accès à des cloches pour la récupération, ce qui diminuait de 6 % le total des vidanges expédiées à l'incinérateur. Avec la nouvelle formule, ce pourcentage grimpera à 10 %.

Chez Collecte sélective Québec, le PDG André Martel se réjouit de la décision de Saint-Augustin. Il n'attend que la demande des édiles pour remettre au nom de son organisme une subvention pouvant atteindre 41 000 \$.

Et M. Martel espère aussi sortir son chéquier pour d'autres villes de la région. « Les dossiers sont hot pour Charlesbourg, Sainte-Foy, Beauport et Cap-Rouge, rapporte-t-il. Nous croyons recevoir une demande de leur part d'un moment à l'autre. »

C'est pas moins de 225 000 foyers qui s'ajouteraient d'un coup au système de tri des déchets domestiques, rapporte M. Martel. Selon lui, cela fait en sorte qu'il ne serait plus vrai de dire que la région traîne de la patte en matière de recyclage.

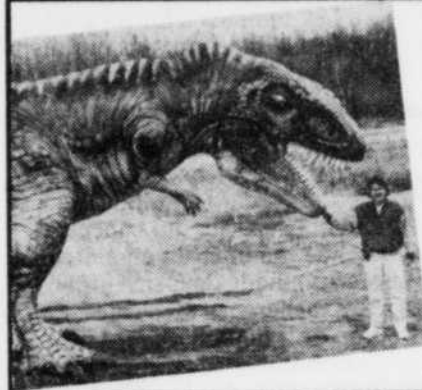
Selon ses chiffres, 156 000 foyers de la CUQ bénéficient déjà du service. Québec vient en tête avec 118 000 demeures, mais L'Ancienne-Lorette (10 800), Lac-Saint-Charles (7500) et Loretteville (10 000) ont un système semblable.

« Il n'y a pas encore de centre de tri sur le territoire (de la CUQ pour ce genre de ramassage des ordures ménagères), mais la firme C. S. est en train d'en bâtir un. Québec est presque rendu notre modèle. »

Paradoxalement, tout cela est peut-être dû à la présence de l'incinérateur de la CUQ, des installations souvent décriées par les écologistes. Les villes de la région déboursent 100 \$ pour chaque tonne brûlée. Dans la région de Montréal, par exemple, les municipalités ont recours à des dépotoirs, ce qui représente une facture moyenne de 33 \$.

La note élevée pour l'incinération servirait d'incitatif pour le recyclage, confirme M. Martel. « Québec prend de l'avance sur Montréal parce que le recyclage ne s'y développe pas aussi vite que prévu. »

QUÉBEC TREMBLERA...



Les dinosaures arrivent!

Plus de 60 répliques grandeur nature Super Salon "L'Invasion des dinosaures"

PATINODROME SAINTE-FOY

Collection de fossiles préhistoriques sur place

Ouvert du mercredi au dimanche

NOUVEAU

*SERVICE 1 HEURE pour vos lunettes

OPTICIEN Jacques Langlois

LIMOULOU - 455, 3e Avenue STE-FOY - 1113, rue de l'Eglise MAIL CENTRE-VILLE - 460, St-Joseph (Édifice Holiday Inn)

523-6690 659-3616 529-9351

*sur demande et selon disponibilité



La Fondation de l'Hôpital Christ-Roi organisait, le 6 mars dernier, son premier spectacle bénéfice avec l'humoriste Claudine Mercier.

Le profit net est de 45 000 \$. Félicitations au président d'honneur de l'événement, M. Yves Demers, président du conseil et chef de la direction de la SSQ VIE.

On le voit ici entouré de Mme Claudine Mercier, Mme Lise St-Onge, présidente de la Fondation et de Mme Francine Lortie, directrice générale de la Fondation.

LES PROCHAINES ACTIVITÉS DE LA FONDATION SONT LE TOURNOI DE GOLF 94, LE 18 JUIN, À ST-LAURENT DE L'ÎLE D'ORLÉANS ET LE GRAND RALLIT 94 (COURSE DE LITS) LE 18 SEPTEMBRE PROCHAIN.

Pour de plus amples renseignements, communiquez au 682-1759.



Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu

DES QUESTIONS?



LES RÉPONSES!

RENDEZ-VOUS
AU 20^e SALON DE LA FEMME
DE QUÉBEC

Le ministère du Revenu du Québec, toujours soucieux de bien renseigner sa clientèle, participe au 20^e Salon de la femme de Québec, qui se tient au Pavillon des congrès, au Parc Expo-Québec.

Des spécialistes en fiscalité sont sur place au stand du ministère du Revenu du Québec, afin de répondre à toutes les questions que se posent les femmes relativement à l'impôt et les taxes à la consommation.

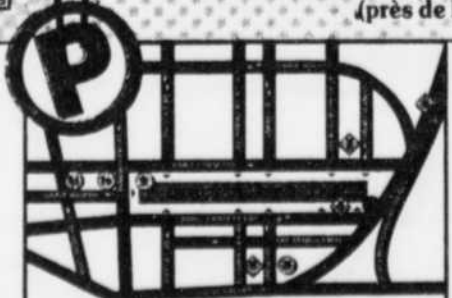
Venez les rencontrer, ils se feront un plaisir de vous accueillir.

Québec

COLLABORATION



- Garez votre voiture dans les stationnements identifiés par un * et obtenez jusqu'à 2 heures gratuites chez les marchands participants (voir les détails en magasin).
- Stationnement souterrain
- (1A) Entrée Dorchester
 - (1B) Entrée de la Couronne
 - (2) Stationnement Holiday Inn
 - (3) Stationnement Place Cartier



- (5) Stationnement Cinéplex Odéon
- (6) Stationnement Ashton Métro
- (7) Stationnement Ash
- (8) Stationnement Palais de justice

ACCÈS AU MAIL

DU 28 MARS AU 2 AVRIL

Venez découvrir les nouvelles tendances de la mode printemps / été 1994

Défilés de mode les mercredi, jeudi (30, 31 mars) et samedi (2 avril) à 12h30

Venez faire connaissance avec des artistes peintres de chez nous...

Tous les jours du 28 mars au 2 avril inclusivement (près de Place Cartier)

LE MONDE

Ernesto Zedillo succéderait à Colosio

MEXICO (d'après AFP, Reuter et NYTNS) — M. Ernesto Zedillo, 43 ans, apparaissait hier comme le successeur probable de Luis Donaldo Colosio, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) à l'élection présidentielle mexicaine, assassiné mercredi.

ciens «précandidats» sont éliminés d'office.

Seuls deux des «précandidats» initiaux peuvent prétendre à la candidature. D'abord Manuel Camacho Solís, membre éminent mais frondeur du PRI et ami du président Salinas. Il a répété jeudi lors des obsèques de M. Colosio, son ancien rival, qu'il ne serait pas candidat.

Ne reste plus que M. Zedillo, coordinateur de la campagne de M. Colosio, ancien ministre de l'Éducation, brillant économiste et ancien ministre du Budget.

M. Zedillo a contre lui d'avoir une réputation de technocrate plus que de politique. Or, c'est bien d'un politique dont le PRI a le plus besoin, face à la vague de mécontentement qui ne cesse de monter dans le pays, en plus de l'abcès toujours ouvert de la guerrilla au Chiapas (sud).

Restent d'autres scénarios, dont un éventuel déplacement de la date des élections, mais cela pourrait déclencher un tollé de l'opposition aux conséquences imprévisibles.

Quoi qu'il en soit, M. Salinas et le PRI devront se décider vite, face à l'incertitude et à l'inquiétude qui se sont emparés du pays.

Entre-temps, les Mexicains en état de choc ont rendu hier un dernier hommage à M. Colosio. L'assassinat a suscité une grande émotion dans le pays. Après avoir été exposée au siège du PRI à Mexico, la dépouille de Luis Donaldo Colosio a été placée dans un cercueil et c'est suivi par un long cortège que le corbillard a traversé la capitale en direction de l'aéroport. Le corps devait être transporté à Magdalena de Kino, où devaient avoir lieu les funérailles.

Pa ailleurs, Mario Aburto Martínez, l'ouvrier de 23 ans arrêté immédiatement après l'attentat, a

reconnu avoir tué Colosio de plusieurs balles tirées à bout portant dans la tête et l'abdomen, en pleine réunion électorale, à Tijuana, dans le nord du pays. Mais il a refusé d'expliquer son geste.

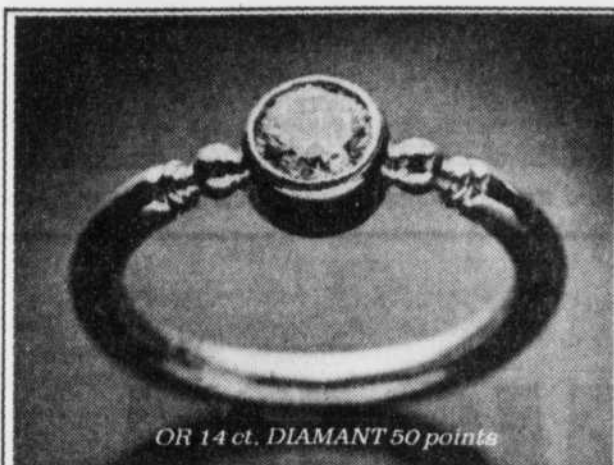
Aburto est resté imperturbable durant les 90 minutes de son interrogatoire, selon un responsable chargé des droits de l'Homme qui v a assisté. Jose Luis Perez Canchola.

Après son interrogatoire à Tijuana, le meurtrier a été transféré jeudi à Mexico. Dans la soirée, le président Carlos Salinas de Gortari a nommé le juge de la Cour suprême Miguel Montes Garcia procureur spécial doté de pouvoirs étendus pour enquêter sur l'assassinat.

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE!
Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

Selon une tradition aussi vieille que le PRI (au pouvoir depuis 65 ans) et jamais démentie, le candidat du parti est désigné officieusement par le président mexicain, qui ne peut briguer un second mandat, parmi six ou huit «précandidats», tous membres de son gouvernement. C'est ce qu'on appelle le «dedazo» (montrer du doigt).

Le Code électoral oblige tout candidat à démissionner de ses fonctions officielles au moins six mois avant l'élection, or celle-ci est prévue dans cinq mois, le 21 août. Dès lors, la plupart des an-



OR 14 ct. DIAMANT 50 points

L'EXCLUSIVITÉ

Bijouterie

Lily-France

Carrefour Charlesbourg
628-4232



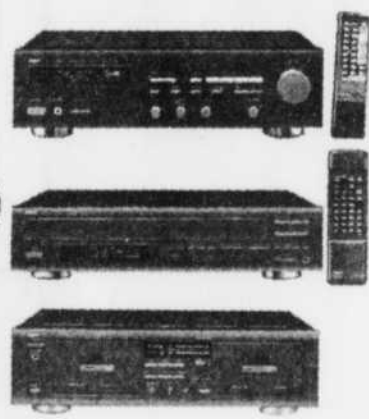
Quand Harry fait le ménage, vous êtes nettement gagnants!

CHAÎNE HI-FI YAMAHA

SEULEMENT

\$999

- télécommandée
- récepteur Yamaha RX360
- lecteur laser multi-disques Yamaha CDC645
- platine à 2 cassettes Yamaha KXW162
- haut-parleurs PSB Alpha



REDUCTION SUR LES SPÉCIAUX
JUSQU'À 50%
ÉTIQUETTE ROUGE EN MAGASIN

CHAÎNE AUDIOPHILE MARANTZ

1399\$

- récepteur Marantz SR52
- lecteur laser multi-disques Marantz CC52
- haut-parleurs de type colonne PSB 600

NOUVEAU!

Lecteur DC Yamaha CDX 470

259⁹⁵\$

Lecteur DC NAD 5425

299\$

Ordinairement 400\$

- modèles reconditionnés
- quantité limitée

Haut-parleurs Definitive Technology BP10

1 099\$

Une économie de 400 \$!

- gagnant de prix d'excellence
- modèle bipolaire de type colonne

Haut-parleurs PSB

88 \$ch.

Notre modèle compact à 2 voies le plus populaire

Haut-parleurs audiophiles MIRAGE-290i

399\$

- économisez 100 \$!
- modèle compact

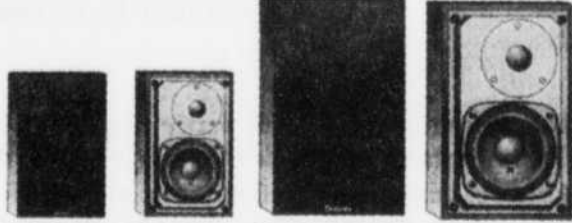
CHAÎNE CINÉMA MAISON DE QUALITÉ

2 999\$

Marantz SR73
Récepteur
Dolby Pro Logic

Definitive Technology

- haut-parleurs principaux bipolaires et compacts BP2 (2)
- haut-parleurs ambiphoniques bipolaires et compacts BP1 (2)
- haut-parleur à haute définition de centre C1 junior
- haut-parleur de sous-graves 15 po, 250 watts PF1500



ÉCONOMISEZ PLUS DE 1 000 \$

SPÉCIAUX KENWOOD POUR L'AUTO!

- radio am-fm/lecteur laser Kenwood KDC 5000

389\$

- haut-parleur 6,5 po à 2 voies Kenwood KFC1664

139\$

- amplificateur 80 watts Kenwood KAC 424

89\$

audio centre

Québec 750, côte de la Pente-Douce (418) 687-0909
Montréal (514) 482-4420 • Laval (514) 687-3627
Brossard (514) 466-1999 • Ottawa (613) 723-2923

Hâtez-vous le grand ménage prend fin le 2 avril!



BANANES
Produit importé

37¢
62c le kilo la livre

BROCOLI
Produit Californie, grosseur 14

67¢
chacun

PATATES
10 livres
Produit du Québec

1.47\$
sac 10 livres

CHOU-FLEUR
Produit Californie, grosseur 12

97¢
chacun

ASPERGES FRAÎCHES
Produit de Californie, préemballées

1.97\$
4,34\$ le kilo la livre

CONCOMBRE ANGLAIS
Produit de serre, de l'Ontario, gr. moyen

97¢
chacun

FRAISES FRAÎCHES
Produit de Californie, qualité supérieure

1.97\$
le cassolet

POIRE BARTLETT
Produit importé, mûries à point

97¢
2,14\$ le kilo la livre

ÉPINARDS
Produit frais des États-Unis, sac de 10 onces (284 gr)

97¢
le cello

CHOUX DE BRUXELLES
Produit des États-Unis, préemballés

97¢
la chopine

CANTALOUPE
Produit des États-Unis, gr.23

1.27\$
chacun

AVOCAT "HASS"
Produit du Mexique, gr.18

57¢
chacun

Nous vous offrons ces spéciaux dans NOS 10 SUCCURSALES

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	CHARLESBOURG 4145, 1ère Avenue 622-2291
CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526	CAP-ROUGE 1198 Jean Gauvin 872-7473
STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	BEAUPORT 344 Seigneuriale 661-7997	STE-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717

FRAIS OUVERT À BERNIÈRES,
585 route 116, (boulevard du Pont)
à 800 mètres de Plaza Gil Truck, 831-4611
Nombreux autres spéciaux en magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux en vigueur jusqu'au dimanche 27 mars inclusivement.



La manif de Paris tourne à l'émeute et au pillage

PARIS (d'après AP et AFP)
— La grande manifestation

d'hier à Paris a dégénéré à
l'émeute place de la Nation. De

20 à 30 000 personnes se
sont affronté aux forces de
l'ordre pendant deux heures
dans la soirée.

brisés. Le calme est revenu peu
après 20 h.

Selon le ministère de l'Intérieur, 112 policiers ont été blessés, 240 personnes ont été interpellées.

Les étudiants et lycéens protestent presque quotidiennement depuis 15 jours contre l'instauration

par le gouvernement d'un Contrat d'insertion professionnelle (CIP) qui prévoit une rémunération inférieure au salaire minimum légal pour les jeunes chômeurs non diplômés.

Les manifestants se sont donné rendez-vous pour une nouvelle manifestation la semaine prochai-

ne, le 31 mars, la sixième dans la capitale depuis le début du mouvement de protestation.

Contrairement à Paris, les défilés en province, qui ont connu une forte mobilisation parfois dès le matin, se sont déroulés dans un calme relatif. Il y a eu des heurts à Nantes et à Rennes.



Vandales et pillers s'en sont donné à cœur joie hier à Paris vidant boutiques et magasins.

POUR PLAFOND SUSPENDU

SPECIAL

TUILES, SUSPENSION, INSTALLATION

140

ESTIMATION GRATUITE

le pi ca travail fait avec un laser

OFFRE SPÉCIALE

TUILES SUSPENSION **80** le pi ca

Produits ARMSTRONG et CGC

Vaste choix de modèles et couleurs

UNIQUE

Nous vendons à l'unité tuiles commerciales pour résidentiel

CONSTRUCTION P.R. GRANT inc.

vente et installation

1620, des Pins Ouest (via Aéroport)
local 1, L'Ancienne-Lorette

Salle de montre

872-3485

HEURES D'ACCUEIL
Semaine de 9h à 17h
Samedi de 9h à 12h

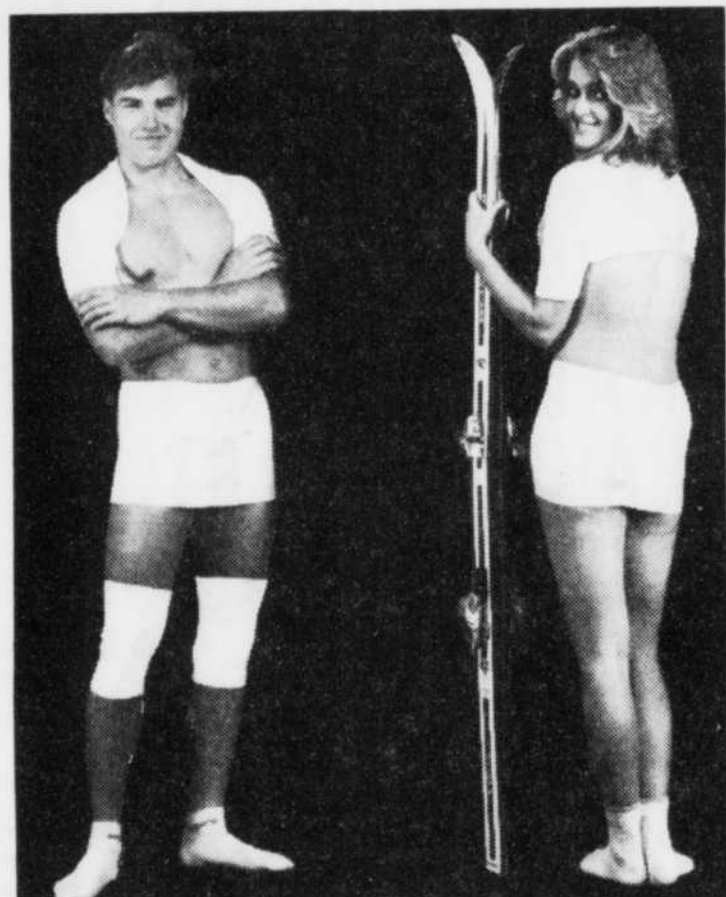
supporo

laine

Aujourd'hui
beau et
chaud!

RABAIS
JUSQU'À **25%**

Passez la dure saison en douceur. Enfilez un des produits Thermolaine et Thermocure de la gamme Supporo, conçus au Québec pour assurer chaleur et confort tout au long de l'hiver.



thermocure

- Support confortable et doux
- Chaud mélange de laine
- Ideals pour la pratique de sports intérieurs, extérieurs
- Conçus pour soulager les douleurs musculaires et rhumatismales
- Invisibles sous les vêtements

CEINTURE REF.: 730-10 ET ÉPAULE CHALEUR REF.: 720
POUR HOMME ET FEMME

34⁹⁹

VOTRE CHOIX

GENOU, CHEVILLE ET COUDE CHALEUR
POUR HOMME ET FEMME
REF.: 700-710-760

14⁹⁹

VOTRE CHOIX

GANTS ET CHAUSSONS THERMAL



8⁹⁹ ch.

À PRIX
D'AUBAINE

A QUALITÉ
EGALE...
POURQUOI
PAYER PLUS??
ACHETEZ
CANADIEN



VOTRE CHOIX REF.: 740-741-742-750

JEAN COUTU

VALIDE JUSQU'AU 4 AVRIL 1994

Feu vert aux Terrasses Lebourgneuf



De gauche à droite : Richard, Michel et Gaston Gagné, des Immeubles G. Gagné, ainsi que Raynald Rochette et Gilles Pelletier, de Pratte - Morrissette.

Pratte - Morrissette et l'assureur, donnent le feu vert à la reconstruction complète des Terrasses Lebourgneuf.

À la suite de l'incendie survenu le 24 février dernier à l'immeuble en construction des Terrasses Lebourgneuf, monsieur Raynald Rochette, premier vice-président et directeur général de la firme de courtage d'assurances Pratte - Morrissette, remet un chèque intérimaire à monsieur Gaston Gagné, président des Immeubles G. Gagné, afin de lui permettre de débiter la reconstruction.

Pratte - Morrissette inc. fait partie des plus importantes firmes de courtage en assurances générales à Québec. Elle se spécialise dans la mise en place de programmes d'assurance personnalisés adaptés à une clientèle composée majoritairement de risques commerciaux et industriels. Pratte - Morrissette inc. est associée au Groupe Marsh & McLennan, la plus importante firme de courtage au monde.

Les Terrasses Lebourgneuf sont fières d'avoir pu compter sur l'appui de professionnels compétents pour les aider à traverser cette épreuve. Elles remercient tous ceux qui ont fait preuve de solidarité et qui leur ont témoigné leur encouragement.



LES TERRASSES
LEBOURGNEUF

PRATTE - MORRISSETTE

659.4848

623.5988

C'est dans les épreuves qu'on reconnaît les gens constructifs!

Whitewater Des rapports d'impôt qui ne disent pas tout

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Les déclarations d'impôts du couple Clinton pour les années 1977 à 1979, rendues publiques hier sont loin de répondre à toutes les questions.

Ils montrent que leur investissement dans la société Whitewater aurait coûté au président américain et à son épouse Hillary plus de 46 000 \$.

Le président Clinton entend prouver que l'investissement effectué par son épouse et lui-même en 1978 en Arkansas dans une société immobilière nommée Whitewater leur a fait perdre de l'argent.

Un document annexe aux déclarations d'impôt distribué par la Maison-Blanche précise que M. et Mme Clinton ont perdu 46 635,75 \$ entre 1978 et 1990.

M. Clinton affirmait jusqu'à maintenant que ces pertes avaient été de 69 000 \$. Jeudi soir, il avait indiqué avoir inclus par erreur dans ces pertes un prêt bancaire de 20 000 \$ qu'il avait obtenu pour aider sa mère à acheter une maison et qu'il avait remboursé dès 1982.

Les partenaires des Clinton étaient Susan et James McDougal, ce dernier étant le propriétaire d'une caisse d'épargne, la Madison Guaranty qui devait faire faillite.

Ces rapports d'impôt n'expliquent toutefois pas pourquoi les Clinton refusaient depuis des années de remettre les papiers concernant Whitewater à M. McDougal, qui continue de les réclamer. Les feuilles d'impôts n'éclaircissent pas non plus les liens entre Whitewater et la Madison Guaranty.

Au-delà de cet aspect, ces déclarations révèlent un quasi-quadruplement des revenus des Clinton entre 1977 et 1979 (de 40 000 à près de 160 000 \$), grâce à de judicieux investissements boursiers de Mme Clinton.

Par ailleurs, le grand jury enquêtant sur l'affaire Whitewater a délivré une citation à comparaître à John Podesta, membre du personnel de la Maison-Blanche.

Selon un communiqué de la présidence diffusé hier, l'interressé a fait savoir qu'il témoignerait devant le grand jury, présidé par le procureur spécial Robert Fiske.

■ Synagogue incendiée

LUEBECK, Allemagne (Reuter) — Des individus ont lancé des cocktails Molotov qui ont partiellement incendié une synagogue de Luebeck en Allemagne. Ce pourrait être le premier attentat de ce genre depuis la «Nuit de Cristal», prélude à l'Holocauste, du 9 novembre 1938, quand les nazis détruisit et pillé plus de 7000 magasins juifs des centaines de synagogues.

NOUS AVONS CHOISI

Aménagement forestier coopératif de Wolfe • Aménagement forestier et agricole des Appalaches • Aménagement forestier et agricole des Sommets • **Assemblée des évêques du Québec** • Association des biologistes du Québec • Association forestière des Cantons de l'Est • Caisse populaire de Batiscan • Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue • Caisse populaire de Saint-Maurice • Caisse populaire de Saint-Narcisse • Caisse populaire de St-Georges-de-Champlain • Caisse populaire de St-Tite • Cégep de Chicoutimi • Centre de Culture de plants • Chambre de Commerce de Cowansville et Région • Chambre de Commerce de St-Prospère • Chambre de Commerce des Bois-Francs • Comité d'Aide au Développement de la Collectivité du Kamouraska • Conseil central des syndicats nationaux du Bas St-Laurent • Conseil d'expansion économique d'Argenteuil • Corporation agro-forestière Transcontinentale • Corporation de développement de la région d'Asbestos • Corporation de développement économique de Charlevoix-Ouest • Corporation de développement économique du Val-St-François • Corporation Municipale de Cherterville • Corporation Municipale de l'Anse-Saint-Jean • Corporation Municipale de la Paroisse de St-Adelphe • Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Ephrem de Beauce • Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Narcisse • Corporation Municipale de la Paroisse de St-Prospère • Corporation Municipale de la Paroisse de St-Séverin • Corporation Municipale de Nicolet-Sud • Corporation Municipale de Packington • Corporation Municipale de Pontbriand • Corporation Municipale de Rainville • Corporation Municipale de Sainte-Anne-de-la-Pérade • Corporation Municipale de St-Camille-de-Lellis • Corporation Municipale de St-Edmond de Grantham • Corporation Municipale de St-Eusèbe • Corporation Municipale de St-Georges de Clarenceville • Corporation Municipale de St-Magloire-de-Bellechasse • Corporation Municipale de Ste-Marguerite du Lac Masson • Corporation Municipale de Tring-Jonction • Corporation Municipale du Lac-à-la-Tortue • Corporation Municipale du Village de Sainte-Agathe-Sud • **Corporation professionnelle des technologues professionnels du Québec** • Fédération de l'UPA - Estrie • Fédération des Groupements forestiers de Beauce • **Fédération des producteurs de bois du Québec** • **Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (CSN)** • **Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers forestiers travailleurs d'usines (FTQ)** • Groupement Agro-forestier de la Haute-Côte-Nord • Groupement Agro-forestier de la Ristigouche • Groupement Agro-forestier de Lotbinière-Mégantic • Groupement des propriétaires de boisés privés de Charlevoix • Groupement forestier coopératif St-François • Groupement forestier de Bellechasse-Lévis • Groupement forestier de Champlain • Groupement forestier de Dorchester • Groupement forestier de Kamouraska • Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata • Groupement forestier de l'Islet • Groupement forestier de la Chaudière • Groupement forestier de Maskinongé • Groupement forestier de Montmagny • Groupement forestier de Nicolet-Yamaska • Groupement forestier de Portneuf • Groupement forestier de Québec-Montmorency • Groupement forestier du Haut-Yamaska • Groupement forestier et agricole de Beauce-Sud • Les Entreprises agricoles et forestières de la Péninsule • Les Entreprises agricoles et forestières de Percé • Les Entreprises agricoles et forestières de Shick-Shock • MRC d'Argenteuil • MRC d'Arthabaska • MRC d'Asbestos • MRC de Bécancour • MRC de Bonaventure • MRC de Charlevoix-Est • MRC de Coaticook • MRC de Domaine-du-Roy • MRC de Francheville • MRC de Kamouraska • MRC de l'Amiante • MRC de l'Islet • MRC de la Haute-Côte-Nord • MRC de la Haute-Yamaska • MRC de la Matapédia • MRC de la Mitis • MRC de Maria-Chapdelaine • MRC de Matane • MRC de Mékinac • MRC de Montmagny • MRC de Nicolet-Yamaska • MRC de la Nouvelle-Beauce • MRC de Rivière-du-Loup • MRC de Rouyn-Noranda • MRC des Pays-d'en-Haut • MRC du Haut-St-François Canton de Dittton • MRC du Lac-St-Jean Est • Municipalité d'Armagh • Municipalité de Beaucanton • Municipalité de Bonsecours • Municipalité de Boucher • Municipalité de Ferland & Boileau • Municipalité de la Paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande • Municipalité de la Paroisse de Sainte-Clothilde-de-Horton • Municipalité de la Paroisse de St-Tite • Municipalité de Lac Supérieur • Municipalité de Lawrenceville • Municipalité de Lemieux • Municipalité de Petit-Saguenay • Municipalité de Rivière-Éternité • Municipalité de Saint-Benjamin • Municipalité de Saint-Célestin • Municipalité de Saint-Édouard de Frampton • Municipalité de Saint-Elzéar • Municipalité de Saint-Etienne de Bolton • Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande • Municipalité de Saint-Eugène • Municipalité de Saint-Félix d'Otis • Municipalité de Saint-Ignace-de-Stranbridge • Municipalité de Saint-Jacques-de-Dupuy • Municipalité de Saint-Louis de Blandford • Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes • Municipalité de Saint-Martin • Municipalité de Saint-Maurice • Municipalité de Saint-Nicéphore • Municipalité de Saint-Rémy de Tingwick • Municipalité de Saint-Stanislas • Municipalité de Saint-Zacharie • Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade • Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan • Municipalité de Sainte-Majorique-de-Grantham • Municipalité de Sainte-Marguerite du Lac Masson • Municipalité de Sainte-Thècle • Municipalité de Val-David • Municipalité de Val-des-Lacs • Municipalité de Vallée-Jonction • Municipalité du canton de Chatham • Municipalité du canton de la Minerve • Municipalité du Village de Aston-Jonction • Municipalité du Village de Kingsey Falls • Municipalité du Village de Mont-Rolland • Office des producteurs de bois de la région de Québec • **Ordre des ingénieurs forestiers du Québec** • Paroisse de Sainte-Germaine-du-Lac-Étchemin • Professeurs de la Faculté de Foresterie et de Géomatique de l'Université Laval • **Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec** • Société d'exploitation des ressources Agro-forestière de Labelle • Société d'aménagement de l'Estrie • Société d'exploitation des ressources de la Mitis • Société d'exploitation des ressources de la Neigette • Société d'exploitation des ressources de la Vallée • Société d'exploitation des ressources des Basques • Société d'exploitation sylvicole de Rousseau • Société sylvicole Arthabaska-Drummond • Société sylvicole Cham-bord • Société sylvicole de Mistassini • Société sylvicole des Laurentides • Société sylvicole du Saguenay • **Solidarité Rurale** • Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue • Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie • Syndicat des producteurs de bois de l'Outaouais-Laurentides • Syndicat des producteurs de bois de la région de Nicolet • **Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec** • **Union des producteurs agricoles du Québec** • Union des producteurs agricoles • Syndicat de base de Wotton • **Union québécoise de la conservation de la nature** • Village de Saint-Sauveur-des-Monts • Ville de Drummondville • Ville de Dunham District Bedford • Ville de la Pocatière • Ville de La Sarre • Ville de Lac Brome • Ville de Mirabel • Ville de Saint-Georges • Ville de Saint-Louis-de-France • Ville de Shawinigan-Sud • Ville de Warwick



PHOTOS: ARCHIVES LES ÉDITIONS FORESTIÈRES



Nous choisissons...
d'avoir des travailleurs fiers
de contribuer au développement
de la forêt privée et de leur région.



Nous choisissons...
d'aménager la forêt privée pour
améliorer l'environnement.



Nous refusons...
qu'il y ait des milliers de chômeurs
de plus dans les régions.



Nous refusons...
que la forêt privée du Québec
soit pillée sans souci du lendemain.

VOUS DEVEZ CHOISIR

**Message à
M. Jean Chrétien, Premier ministre du Canada et
M. Daniel Johnson, Premier ministre du Québec**

Vos gouvernements accordent la priorité à l'emploi, pourtant vous abandonnez les programmes d'aménagement de la forêt privée créateurs d'emplois.

La population vous met en garde contre les répercussions de cette décision. Ces organismes vous demandent de faire les bons choix pour le bien des régions et de la collectivité.

L'Italie aux urnes pour enterrer la première république

ROME (d'après AFP, AP, Reuter et NYTNS) — Dans une dernière tentative de convaincre les électeurs à quelques heures de la clôture de la plus importante campagne électorale italienne depuis la guerre, les ténors de la gauche et de la droite ont tenu leurs dernières réunions publiques hier, mettant ainsi un terme à deux mois de débat politique parfois empoisonné.

Ce scrutin est censé ouvrir la voie à une deuxième république en Italie, après la faillite politique de la première, complètement discréditée par des enquêtes judiciaires. Il s'agit du plus grand renouvellement de la classe politique italienne depuis 1948, lors de la victoire écrasante de la Démocratie-chrétienne aujourd'hui en pleine déroute : aucun des présidents du Conseil, qui ont assumé le pouvoir en Italie au cours des dernières

décennies, ne se présente.

On ne compte plus les ministres des derniers gouvernements italiens, sous le coup d'enquêtes judiciaires, qui ont préféré prendre une préretraite. Première conséquence pour tous ces « indagati » (sous enquêtes), le risque d'être purement et simplement arrêtés lorsqu'ils auront perdu leur immunité parlementaire. Au total, ce sont quelque 20 000 personnes en Italie qui ont reçu un « avviso di garanzia », avis d'enquête judi-

ciaire, ou un mandat de détention préventive.

90 000 bureaux de vote ouvriront demain et lundi pour accueillir 48 millions d'électeurs, dont 25 millions de femmes, qui devront élire pour cinq ans 630 députés et 315 sénateurs.

Silvio Berlusconi et Umberto Bossi sont les figures de proue d'une droite divisée. Achille Occhetto, chef de l'Alliance progressiste, domine les forces de la gauche, alors que Gerardo Bian-

co, au centre, préside le groupe démocrate-chrétien de la chambre sortante, l'un des deux partis nés de la disparition de la Démocratie-chrétienne.

L'interdiction de la publication des sondages au cours des deux dernières semaines de la campagne a empêché de suivre l'évolution des électeurs pendant les derniers jours.

Les observateurs politiques italiens estiment généralement qu'aucune alliance ne remportera la majorité absolue, et que le prochain gouvernement devrait donc être le résultat d'une coalition avec le centre.

Toutefois, la concurrence se joue entre les candidats de la droite qui sont souvent deux, voire trois, face à un candidat unique de la gauche, pourrait leur être défavorable.

La nouvelle loi électorale — un système complexe aux trois quarts majoritaire, un quart pro-

portionnel —, risque en outre de faire émerger un Parlement fragmenté et provisoire.

Un scénario est souvent cité : en l'absence de majorité stable, un gouvernement provisoire de techniciens ou d'unité nationale serait formé. Le nouveau Parlement se transformerait en assemblée constituante pour voter une nouvelle réforme électorale, afin d'arriver, après de nouvelles élections, à la « seconde République italienne » tant attendue.

Le président Oscar Luigi Scalfaro a voulu ces élections, affirmant que le Parlement sortant était discrédité par les enquêtes de corruption touchant près d'un tiers de ses 956 élus et provoqué l'effondrement de la démocratie chrétienne. Il a jugé que les Italiens avaient réclamé par référendum, en avril dernier, un changement du système et des hommes politiques, d'où la nouvelle loi électorale.

C'EST CONFIRMÉ!

LE DINOSAURIUM

OUVRIRA SES PORTES LE VENDREDI 1er AVRIL

AU PATINODROME

SAINTE-FOY

PLUS DE 65 RÉPLIQUES

DE DINOSAURES GRANDEUR NATURE







COLLECTION DE FOSSILES

(500 pièces, dont une dent de tyrannosaure de plus de 65 millions d'années)

PRODUIT DE CHEZ NOUS

RÉPLIQUES FABRIQUÉES AU QUÉBEC

Maximum:

-20

Minimum:

-15

Abonnez-vous au Relais avant le 18 avril 1994 et obtenez 20 % d'escompte par rapport aux prix de 1993-1994, si vous payez comptant.

Obtenez 15 % d'escompte si vous étalez votre paiement sur 12 mois sans frais et sans intérêts.

POUR LA SAISON 1994-1995,
LES MEILLEURES CONDITIONS SONT AU RELAIS!

ABONNEMENT DE SAISON (Taxes en sus)	TARIFS 1993-1994	TARIFS PRÉ-VENTE 1994-1995	
PLAN INDIVIDUEL		Paiement avant le 18 avril 1994	Paiement étalé sur 12 mois
			Mensuel Total
24 ans et plus	432 \$	345 \$	30 \$ 360 \$
16 à 23 ans	342 \$	273 \$	24 \$ 288 \$
7 à 15 ans ou 60 ans et plus	252 \$	201 \$	18 \$ 216 \$
6 ans et moins	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Tous les soirs à partir de 15h*	216 \$	172 \$	15 \$ 180 \$
PLAN FAMILIAL**			
1 personne	432 \$	345 \$	30 \$ 360 \$
2 personnes	818 \$	654 \$	58 \$ 696 \$
3 personnes	994 \$	795 \$	70 \$ 840 \$
4 personnes	1 129 \$	903 \$	80 \$ 960 \$
5 personnes	1 224 \$	979 \$	86 \$ 1 032 \$
Autres ou 6 ans et moins	Gratuit	Gratuit	Gratuit

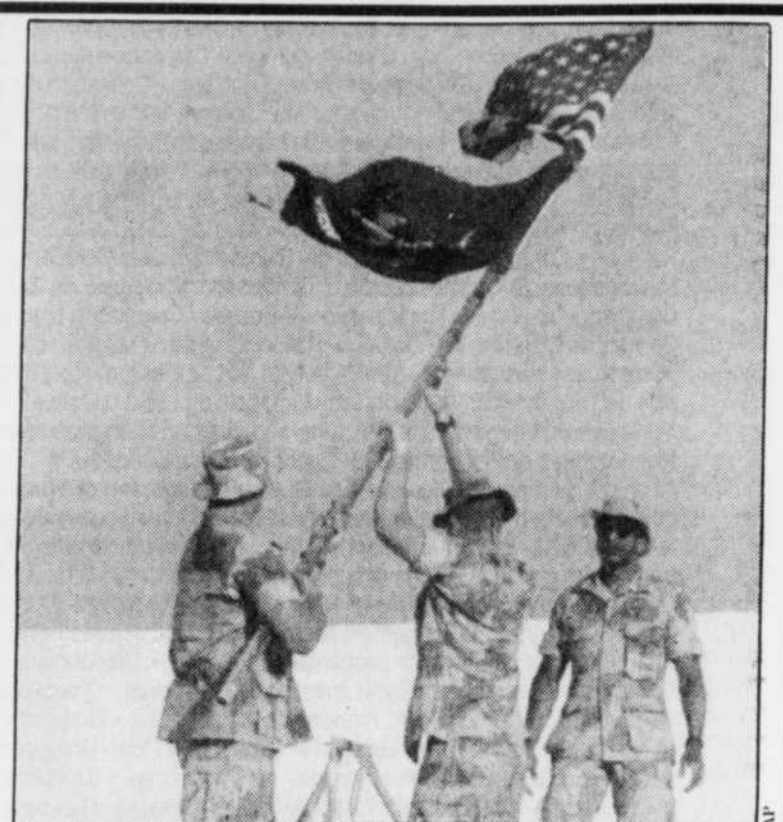
* Lorsqu'il n'y a pas de ski en soirée, le billet du soir est valide le jour.

** Seuls les étudiants à temps plein, demeurant chez leurs parents, sont admissibles au plan familial.

Abonnez-vous pour la prochaine saison avant le 18 avril 1994 et profitez de conditions exceptionnelles :

- 20 % d'escompte par rapport aux prix de 1993-1994, si vous payez comptant; ou
- 15 % d'escompte, si vous étalez votre paiement sur 12 mois, soit du 1^{er} avril 1994 au 1^{er} mars 1995. Sans frais, sans intérêts. Possibilité de modification ou d'annulation. Certaines conditions s'appliquent.


LE RELAIS
 CENTRE DE SKI
 À QUELQUES CENTIMÈTRES DE QUÉBEC!
849-1851



Départ sans gloire

Des marines américains abaissent le drapeau américain dans leur campement de Mogadiscio en Somalie. Les derniers soldats américains ont en effet quitté hier la Somalie, où ils étaient arrivés en fanfare 15 mois auparavant. Ils s'y étaient rendus en décembre 1992 pour protéger les convois d'aide humanitaire du pillage des bandes armées, dont les rivalités sont à l'origine de l'une des plus graves famines du XX^e siècle. Au plus fort de l'opération, plus de 28 000 soldats américains stationnaient en Somalie.

Ukrainiens moroses à la veille des premières élections libres

KIEV (AFP et NYTNS) — L'Ukraine, deuxième État slave après la Russie et troisième puissance nucléaire mondiale, procède demain aux premières élections législatives libres.

Deux ans et demi après l'effondrement et l'effacement de l'URSS, ces élections anticipées se tiennent dans l'indifférence d'une population essentiellement préoccupée par ses problèmes de survie quotidienne : le chômage se propage, le « carbovanets » — le coupon qui a remplacé le rouble — s'effondre, le pays est en proie aux mafias et la crise énergétique sévit, tandis que la privatisation est encore dans les limbes. En janvier, la production a chuté de 30 % par rapport à la même période en 1993, et 80 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté avec un revenu mensuel moyen de 15 \$.

Cette désaffection de l'électorat, si elle n'est pas surmontée le jour de l'élection, pourrait entraîner l'annulation du scrutin — 300 députés sur 450 doivent être élus pour que le Parlement siège — et faire ainsi le jeu du président Léonid Kravtchouk.

L'ancien premier secrétaire du PC ukrainien, dont la cote est au plus bas dans les sondages (58 % d'opinions défavorables) tente de repousser, voire d'annuler, une élection présidentielle prévue

« trois mois après l'élection d'un nouveau parlement », soit en principe fin juin.

Pour renouveler leur Parlement, 50 % des 39 millions d'électeurs inscrits doivent se rendre aux urnes. Selon la loi électorale, seront élus les candidats ayant reçu plus de 50 % des suffrages exprimés, à condition toutefois que ces suffrages représentent au moins 25 % des électeurs inscrits.

Dans certaines régions où l'influence russe est dominante, les élections de demain s'accompagnent de sondages et de référendums considérés à haut risque par la direction ukrainienne. Ainsi dans la République autonome ukrainienne de Crimée, peuplée à 67 % de Russes et où est ancrée la flotte de la mer Noire que se disputent Moscou et Kiev depuis deux ans, les électeurs se prononceront sur un rapprochement avec Moscou, sondage explosif pour le président Kravtchouk, qui a vainement tenté de s'y opposer.

Mesurant les risques que court l'Ukraine, le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Boris Tarasious, rappelle que l'Ukraine s'est engagée résolument sur la voie de la dénucléarisation, mais que le parlement n'a pas encore ratifié le Traité de non-prolifération nucléaire et que le transfert en Russie de 60 ogives de missiles nucléaires démantelés « n'a pas encore été suivie des contreparties attendues de Moscou, en particulier de combustible nucléaire ».

Tension dans la péninsule coréenne

SÉOUL (Reuter) — Plus de 1,7 million de militaires sont en état d'alerte dans toute la péninsule coréenne, tandis que la communauté internationale multiplie les efforts diplomatiques pour faire plier la Corée du Nord. Séoul a annoncé hier que la Corée du Nord avait placé en alerte ses forces armées, soit 1 030 000 hommes et femmes. Séoul avait mis mercredi 650 000 hommes en alerte, appuyés par 36 000 militaires américains, à la suite de l'évocation par Pyongyang d'un risque de guerre si les Occidentaux insistaient à réclamer une inspection des sites nucléaires soupçonnés de développer des armes atomiques. Le Conseil de sécurité des Nations unies examine un projet de résolution.

DOSSIER

L'usine de Hyundai est morte faute de marché



par
Hélène
BARIL

QUÉBEC — Parmi tous les facteurs qui peuvent expliquer l'échec de Hyundai à Bromont, le principal est aussi le plus simple : sans marché pour un produit, il n'y a pas de survie possible.

Les lois du marché ont eu raison de plus d'un investissement dans l'expérience récente du Québec. Il suffit de penser à l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier, toujours fermée, ou aux installations neuves et désertées de Donohue-Matane.

La plupart des projets d'investissement de cette importance bénéficient d'un apport de fonds publics. Dans le cas de Hyundai, qui a annoncé la fermeture de son usine ultra-moderne de Bromont après cinq ans d'activité, l'aide des gouvernements fédéral et provincial s'élevait à 110 millions \$, dont 46 millions \$ ont été versés.

Comment un investissement de 400 millions \$ dans un secteur convoité depuis toujours par le Québec, celui de l'automobile, peut-il avoir échoué aussi lamentablement ?

La petite histoire d'un échec

Au début des années 80, quand les négociations sur la venue éventuelle du géant coréen ont commencé, tous les éléments étaient pourtant réunis pour faire un succès de cette entreprise.

Les voitures Hyundai avaient connu un succès immédiat dès leur lancement au Canada. Dans un contexte de récession, alors que les grands fabricants américains n'avaient pas réussi à répondre aux besoins du marché pour des véhicules plus petits et plus fiables, la Pony coréenne est apparue comme la solution de rechange économique aux voitures construites par les Japonais,



Hyundai prévoyait assembler 100 000 voitures à Bromont avec 1200 employés. En cinq ans, la compagnie n'a pas réussi à atteindre la moitié de cet objectif annuel.

alors rois et maîtres de ce segment de marché.

Le succès était tel que Hyundai est devenu l'importateur le plus important sur le marché canadien. Pour l'entreprise coréenne, l'occasion était belle de prendre pied sur le marché nord-américain en construisant une usine d'assemblage au Canada.

Tous les gouvernements québécois ont rêvé d'usines d'automobiles, synonymes d'emplois garantis et de salaires élevés. Et de rattrapage sur l'Ontario, la capitale canadienne de l'automobile, qui compte 200 000 emplois dans ce secteur contre seulement 35 000 au Québec. Après plusieurs échecs et un succès fragile — l'usine de GM de Boisbriand — la venue de Hyundai était une occasion à ne pas rater.

« Nous avions décidé de faire un effort spécial pour attirer

Hyundai », rappelait cette semaine le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque, M. Rodrigue Biron. L'idée était d'attirer deux autres fabricants d'automobiles pour constituer, avec GM, un noyau suffisant pour développer un réseau de fournisseurs.

Selon M. Biron, le Québec avait plusieurs atouts dans son jeu. D'abord, les Québécois achetaient plus de voitures Hyundai que les autres Canadiens. Ensuite, les grands patrons de l'entreprise connaissaient bien le Québec et notamment la ville de Québec et ses bons restaurants.

Avec l'aide du ministre fédéral Sinclair Stevens, le gouvernement du Québec a réussi à convaincre les Coréens de venir au Québec et faire fi de la logique économique qui les auraient conduits en Ontario. Le prix à payer : 110 millions \$ en subven-

tions directes et divers avantages comme des terrains, de l'aide à la formation que les concurrents ont évalué à 250 millions \$ au total.

Le projet se dégonfle

Annoncé en pleine campagne électorale en 1985, l'investissement de Hyundai à Bromont avait été largement critiqué.

Encore aujourd'hui, il y a des questions à poser aux gouvernements qui permettent à des compagnies multinationales d'empocher l'argent des contribuables pour diminuer leurs risques sans prendre aucun engagement envers la communauté qui les accueille. Le vrai problème, c'est qu'il s'agit d'une pratique généralisée dans les pays industrialisés et que les enchères montent au même rythme que le taux de chômage.

Le Québec n'est pas le dindon de cette farce. Les Français l'ont

fait avec Eurodisney, les Américains avec GM ou BMW. Oui, même au royaume de la libre entreprise, les États rivalisent d'avantages pour attirer des investissements. « On n'est pas du tout de taille avec les Américains en cette matière », a commenté M. Denis Mignault, qui fait du développement économique depuis 35 ans et qui a contribué à l'implantation de Hyundai.

Quand tout le monde le fait, il faut le faire, convenaient cette semaine deux représentants du milieu des affaires, MM. Richard Le Hir et Ghislain Dufour.

L'ancien ministre Biron soutient pour sa part que l'effort du Québec pour obtenir l'usine de Hyundai n'était pas disproportionné et que la compagnie aurait pu obtenir l'équivalent n'importe où, y compris en Ontario.

Il y a toujours un élément de risque dans un projet d'investis-

sement. Hyundai prévoyait assembler 100 000 voitures à Bromont avec 1200 employés. En cinq ans, la compagnie n'a pas réussi à atteindre la moitié de cet objectif annuel. Difficile à battre, comme écart de prévisions.

Ce ne sont pas les subventions, ni les velléités de syndicalisation qui peuvent expliquer cet échec. Au sujet de la syndicalisation, Rodrigue Biron affirme qu'il en avait été question avec les dirigeants de l'entreprise qui n'étaient pas les *anti* qu'on dit. Il est difficile de croire qu'une usine de 400 millions \$ puisse être mise au rancart à cause d'un syndicat.

Ce qui a véritablement tué Hyundai, c'est le marché. L'usine de Bromont est entrée en production au moment où le marché pour les voitures compactes et sous-compactes devenait passablement encombré. Honda et Toyota ont construit à leur tour des usines d'assemblage au Canada. Et surtout, les manufacturiers américains ont enfin commencé à maîtriser l'art de faire de bonnes petites voitures.

Il n'en fallait pas davantage pour handicaper sérieusement l'avenir de Hyundai à Bromont. Pour compléter le tableau, la conjoncture économique s'est dégradée sérieusement et les ventes d'autos ont dégringolé. Hyundai, nouvelle venue sur le marché, en a souffert davantage.

Toutes les subventions du monde ne suffiront jamais à faire vivre une entreprise dont le marché disparaît. C'est aussi l'avis de M. Normand Rheault, qui a été directeur des ressources humaines de l'usine de Bromont.

Selon lui, les Coréens ont fait tout ce qu'il était possible de faire pour rentabiliser l'usine et éviter la fermeture. Pour Hyundai, l'échec d'une première entreprise hors de Corée est dur à avaler. Ses pertes atteignent 400 millions \$ pour les cinq années où l'usine a été en activité, confirme M. Rheault.

Ça aurait pu réussir, ça n'a pas marché. Ça ne marcherait pas plus avec davantage de subventions. Qui doit en porter le blâme ? Tout le monde, c'est-à-dire personne.

Le lot des étudiants : « jobines », études et dettes

QUÉBEC — « Nous sommes la génération qui fait fonctionner à rabais les McDonald's, les Cossette et les clubs Price venant engraisser encore davantage la fortune des babyboomers. »



par
Alain
BOUCHARD

M. Martin Lavoie est administrateur de la Confédération des associations étudiantes de l'université Laval (CADEUL). Mais c'est d'abord en tant que spécialiste du placement étudiant qu'il se permet ce constat lapidaire. Il est l'assistant du directeur du placement au cégep de Sainte-Foy, M. Pierre Pichette.

« La notion même d'emploi d'été pour étudiant change radicalement de sens en cette fin de siècle. Si l'étudiant de 1970 étudiait de septembre à mai et travaillait de juin à septembre, celui de 1994 étudie et travaille à temps partiel — sinon à temps plein — de septembre à mai et occupe parfois deux emplois à temps plein de juin à septembre.

Bref, les étudiants modernes travaillent toute l'année... en plus d'étudier de septembre à mai ou à juin. Jusqu'à ce qu'ils finissent par étudier toute l'année aussi, comme le souhaitait beaucoup d'entre eux. Question de tirer meilleur parti du système des prêts et des bourses.

« Si les étudiants veulent des revenus et travaillent autant, c'est qu'ils n'ont pas envie d'arrêter de vivre trois ans avec rien de concret en bout la ligne », analyse Guy Leblanc, vice-président de la CADEUL à l'enseignement et à la recherche. Contrairement à leurs parents qui travaillaient l'été seulement durant leurs études, parce que sûrs de les boucler par un emploi permanent et payant.

« Nous sommes les otages du capitalisme pur et dur, dénonce haut et fort son collègue Martin Lavoie. Tout le monde nous tient par les couilles. Pour la génération précédente, cette situation de

technique. »

Plus de secteurs protégés

Sur les grands babillards du service de placement de Laval, une étudiante en droit est demandée pour travailler au contentieux de la Chambre des notaires ; un étudiant ou une étudiante en zoologie est demandé(e) comme ani-

« Pour la génération précédente, cette situation de 'cheap labor' n'était qu'une étape ; pour nous, elle semble permanente »

mateur au Zoo de Québec ; un étudiant ou une étudiante en foresterie est demandé(e) pour faire

l'inventaire du patrimoine forestier d'une ville de la région de Montréal ; un étudiant ou une étudiante en agronomie est demandé(e) pour travailler sur une ferme laitière. Il y est aussi question d'actuariat, de génie informatique, de microbiologie, même de neuropsychopharmacologie.

Les salaires sont rarement affichés. Mais Micheline Grenier, la patronne du département, les dit très respectables. « Personne ne vient ici offrir des postes de cueilleurs de fruits. Il s'agit d'emplois très spécialisés. Qui vont en plein dans le sens de ce que donne et de ce que vaut une formation universitaire. »

Mais des postes de cueilleurs de fruits, il y en a beaucoup qui sont offerts dans le reste du réseau d'emplois d'été. Comme des postes d'animateurs de tout poil ; de guides touristiques, de moniteurs de camps de vacances, de



Pour Martin Lavoie, administrateur de la CADEUL et spécialiste du placement étudiant, le travail à rabais réalisé par les jeunes sert à enrichir les babyboomers.

commis de bureau, de reboiseurs, de peintres, de réceptionnistes, etc. Souvent au salaire minimum. Sinon à 6,50 \$, à 7,79 \$ ou à 10 \$ l'heure, si le candidat est plus chanceux... ou plus instruit. Le gouvernement, par exemple, paie en fonction de la scolarité.

« La grande réalité de l'heure, dit Mme Grenier, c'est qu'il n'y a plus de secteurs protégés. Nous passons notre temps à nous ajuster. »

« Ce pourquoi nous insistons beaucoup sur les habiletés professionnelles transférables », renchérit M. Pichette. Et sur la débrouillardise, bien sûr.

La débrouillardise

Ce qui n'empêche pas des mams de téléphoner encore à la place de leur fille ou de leur fils. En voulant bien faire, sûr ; et parfois en faisant bien parce que l'enfant ne ferait rien de lui-même. « Envoyez-le moi, votre enfant », répond alors M. Frédéric Lapointe, responsable de Placement étudiant du Québec pour la région de Québec. Question de vérifier lui-même d'un peu plus près.

Ce dernier a vite découvert certains dédoublements de services qui pourraient être rapidement corrigés. « Beaucoup de villes gaspillent leur argent, dit M. Lapointe, en recrutant elles-mêmes des travailleurs étudiants que nous pourrions leur trouver rapidement et gratuitement. »

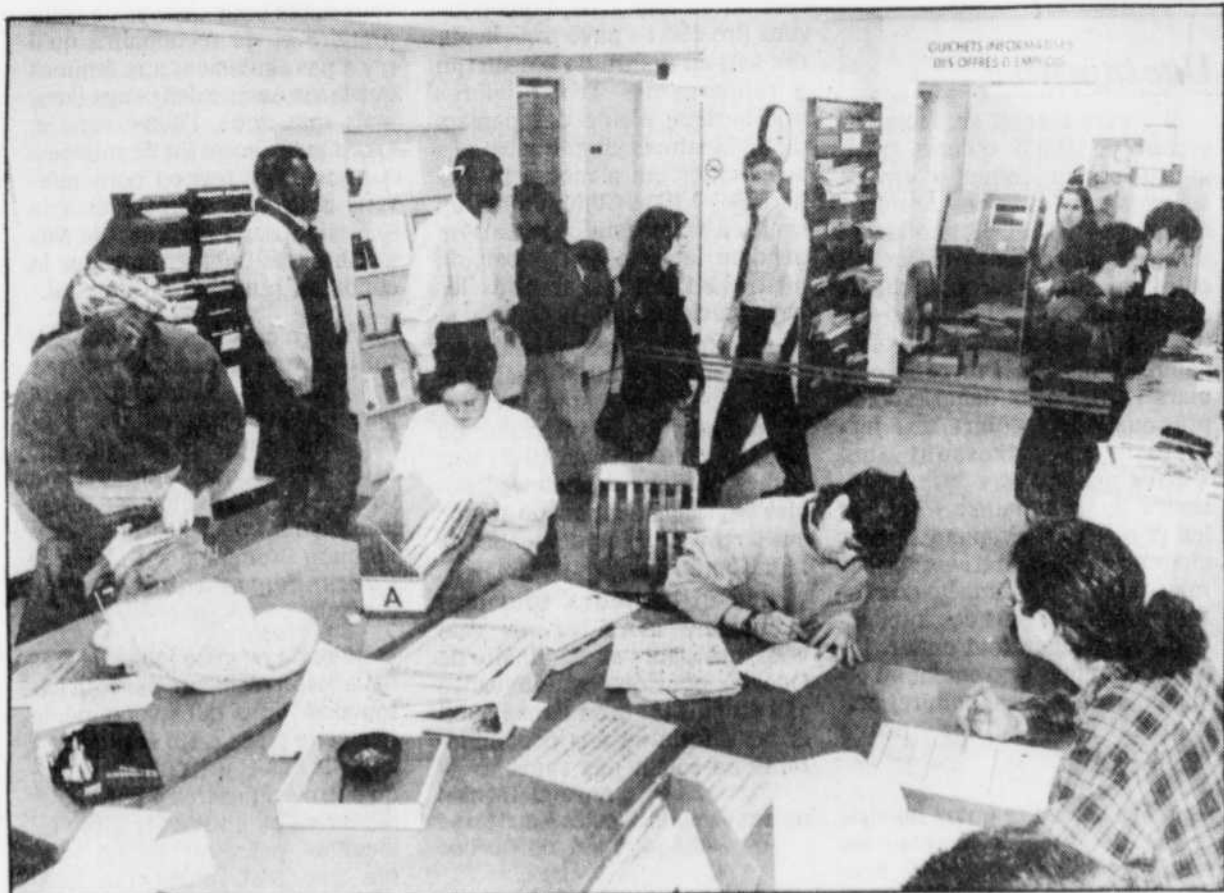
Il y a des emplois d'été par la

force des choses. Exemple : le reboisement. Il y a des emplois d'été pour remplacer les travailleurs réguliers en vacances. Et il y a des emplois d'été planifiés par les patrons qui attendent cette période pour faire exécuter à moindre coût certains travaux qui pourraient l'être n'importe quand durant l'année.

« Mais, dit Micheline Grenier, la même exigence revient partout. Les employeurs veulent une main-d'œuvre toute fin prête. Peu d'entre eux font de la formation sur le tas. »

La notion même d'emploi d'été pour étudiant a radicalement changé de sens en cette fin de siècle

Après 23 ans de placement au cégep de Sainte-Foy, un record provincial, Pierre Pichette retournera bientôt à Emploi et Immigration Canada, par qui il avait été prêt. Son bilan spontané serait le suivant : « Le problème n'est pas dans les emplois d'été. Il est dans le manque de continuité, dans le plein temps. Les employeurs n'engagent plus parce qu'ils font effectuer plein de choses durant l'été ou à temps partiel durant le reste de l'année. »



Sur les babillards du service de placement de l'université Laval, il est question d'actuariat, de génie informatique et de microbiologie. Mais des postes de cueilleurs de fruits, il y en a beaucoup qui sont offerts dans le reste du réseau d'emplois d'été.

ÉDITORIAL

Le recteur lapidé

Les Nordiques de Québec paient leur directeur général et entraîneur, Pierre Pagé, 600 000 \$ par année et personne à Québec ne s'en scandalise. Les lourdes responsabilités liées à la fonction et la pression surhumaine (!) qui lui est imposée doivent justifier une rémunération de cet ordre, suppose-t-on.

Par contre, qu'un ministre des Finances dans nos gouvernements reçoive 100 000 \$ par année; que le recteur de l'université Laval, dont on s'attend à ce qu'il soit un intervenant majeur dans la société et un visionnaire au niveau de la région, touche 153 824 \$ et voilà qu'on se scandalise, qu'on s'indigne ou qu'on fait les gorges chaudes. On ne soupèse alors plus l'importance des responsabilités, encore moins la compétence nécessaire pour assumer de telles fonctions et la disponibilité totale exigée de la personne.

On ne compare alors même plus des pommes et des oranges mais plutôt, de façon totalement démagogique, des poires et du caviar!

Le recteur de Laval administre un budget de 519 millions \$ par année; est responsable d'un budget de recherche de 124 millions \$; dirige un corps professoral de 1567 personnes et 2413 autres employés dans une université fréquentée par 38 000 étudiants. Peut-on admettre que ses responsabilités sont plus importantes que celles de l'entraîneur d'une équipe de hockey?

Les médias sont souvent les principaux responsables de ces tollés publics pharisiens. Nous montons en épingle chaque décision sur la rémunération des élus, sur les conditions offertes pour l'exercice de leurs fonctions, voiture ou régime de pension, sans comparaisons avec le secteur privé qu'on cite pourtant toujours comme modèle à suivre pour les administrateurs publics.

Nous utilisons un vocabulaire pour traiter de ces questions et leur accordons une place qui laissent le lecteur ou l'auditeur sous l'impression qu'il y a fraude, malversation ou tout au moins que les personnes visées n'ont qu'une préoccupation, « se graisser la patte », « piger dans l'assiette au beurre ».

Les mêmes médias n'hésiteront pas par la suite à dénoncer la pauvreté du recrutement des partis politiques ou des administrations publiques. On cherche les « vedettes » économiques et les administrateurs compétents et avertis qui refusent de se laisser séduire par la vie publique et on porte des jugements lapidaires sur ceux qui acceptent de plonger.

Une mentalité de nivellement par la base prévaut au Québec. Un président de compagnie ne devrait être guère plus payé que le commis, un ministre guère plus que l'opérateur du télécopieur, un recteur guère plus que l'appareilleur du laboratoire de biologie!

Le conseil d'administration de l'université Laval a adopté il y a quelques jours une nouvelle échelle de traitement qui prévoit que le salaire du recteur pourra éventuellement être majoré de 153 000 \$ jusqu'à 198 000 \$ et ceux des vice-recteurs de 133 000 \$ et 124 000 \$ à 148 000 \$ et 132 000 \$.

Il faut insister sur deux points. Il s'agit de plafonds et non de salaires réels prédéterminés. Il reviendra aux membres du conseil de fixer de façon précise leur rémunération à l'intérieur des paramètres établis après le dégel des salaires dans le secteur public. D'autre part, il s'agit de salaires très raisonnables pour de telles fonctions. Quoi qu'en disent les pharisiens de tout acabit ou nos socialistes de salon qui se gardent bien de n'être jamais imputables de quoi que ce soit.

J.-JACQUES SAMSON

Point de vue

Place aux meilleurs étudiants

par JULES BÉLANGER

(Lettre au ministre de l'Éducation)

Il nous faut plus de crème dans cette profession.

Il est urgent d'améliorer la formation des maîtres, dit le ministre. Vous sous-évaluez la formation que nous dispensons, vous caricaturez, protestent les universités.

La réalité, celle qui explique la situation dont le ministre s'inquiète avec raison, celle à laquelle il faut absolument s'attaquer, c'est que notre société n'attire pas vers la profession de l'enseignement toutes les ressources qu'elle devrait normalement y attirer.

Regardons les choses bien en face. M. le ministre devrait prendre la peine de vérifier auprès des cégeps du Québec quels sont les finissants qui se dirigent vers la carrière de pédagogue. Il se trouve parmi eux, bien sûr, des candidats qui ont tout pour devenir d'excellents éducateurs : le goût, le talent, la personnalité, l'enthousiasme.

Mais à côté d'eux, il y a, malheureusement, un nombre beaucoup trop grand de ces gars et de ces filles qui ont dû renoncer à divers projets de carrière à cause des exigences scolaires. Naturellement désireux de se trouver un travail, ils ont opté pour un créneau de la société, et de l'université, où on veut bien les accepter avec leurs lacunes.

L'université, pour des raisons de subventions gouvernementales, a besoin d'inscriptions dans toutes ses facultés et elle s'adapte à la situation, elle réduit ses exigences universitaires là où la société le lui permet...

C'est là une anomalie de notre société qui va nous coûter très cher, et d'autant plus encore que nous tarderons à la corriger. S'il est une profession qui devrait puiser largement dans la crème de nos finissants de cégeps, c'est bien celle de l'enseignement... Mais, ce n'est pas le cas, malheureusement.

Que l'on mesure — c'est facile — la proportion de nos cégepiens les plus doués qui s'orientent vers la carrière de l'enseignement. Que l'on compare, par exemple, à l'université, le niveau de maîtrise de la langue chez nos étudiants en pédagogie avec celui de nos étudiants en sciences pures. C'est gênant, c'est embarrassant, mais il faut regarder la réalité bien en face.

Nous savons tous que nos écoles ne sont qu'un reflet de notre société! Nos meilleurs étudiants ne deviennent presque jamais enseignants. C'est peut-être parce que notre société ne met pas les enseignants sur le même piédestal que d'autres pays.

Professeur de cégep retraité, M. Jules Bélanger est de Gaspé.

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur: GILBERT LACASSE

Éditeur adjoint et rédacteur en chef: J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information: ANDRÉ FORGUES

LA MODE



Quel «nouveau» gouvernement?

À entendre Daniel Johnson, tout a changé au Québec depuis le 11 janvier: «nouveau» premier ministre, «nouveau» gouvernement, «nouveau» Parti libéral amélioré... Mais voilà que la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, vient nous dire qu'il n'y a «rien de nouveau» dans la stratégie budgétaire du gouvernement, que les prévisions de dépenses pour 1994-95 s'inscrivent dans la plus parfaite continuité!

En continuité par rapport à quoi, au juste? Sûrement pas par rapport au document *Vivre selon nos moyens*, que M. Johnson présentait comme la bible l'an dernier. «Cette situation ne peut pas durer indéfiniment. Personne ne peut vivre bien longtemps au-dessus de ses moyens», y expliquait-on.

«Non seulement les revenus, les dépenses, le déficit et la dette ont-ils déjà atteint des niveaux trop élevés, mais cette situation a de façon structurelle tendance à se détériorer. Ce qui rend encore plus difficile la solution des problèmes». Évidemment, c'était avant que M. Johnson ne fasse entrer le Québec dans une ère nouvelle.

Dans le plan de redressement qu'il proposait à l'époque pour ramener le déficit des opérations courantes à zéro en 1997-98, on prévoyait des dépenses totales de 41,7 milliards \$ en 1994-95. Les prévisions dépassent maintenant les 42 milliards \$ et l'année financière n'est même pas encore commencée. Il ne faut donc pas évaluer la continuité dont parlait Mme Gagnon-Tremblay sur la base de *Vivre selon nos moyens*.

On pourrait peut-être partir du budget du 20 mai dernier? Encore moins. Le discours sur le budget ramenait le plafond des dépenses pour 1994-95 à 41,5 milliards \$. Là, on commence à parler d'un écart de plus de 500 millions \$. Si continuité il y a, c'est dans l'habitude de défoncer systématiquement les prévisions de l'année précédente.



La chronique de Michel DAVID

«À compter de l'an prochain, la croissance des dépenses de programmes, c'est-à-dire les dépenses excluant le service de la dette, sera plafonnée à 1 %. Cette stratégie est ambitieuse, mais elle correspond à la volonté des Québécois de se sortir au plus vite du piège de l'endettement», peut-on y lire à la page 9. Mon oeil!

Ce pauvre André Bourbeau doit bien se demander pourquoi son patron lui est tombé dessus pour avoir déclaré que «le niveau du déficit actuel est tolérable compte tenu de l'état de l'économie québécoise» et qu'une politique d'austérité plus radicale «se ferait au prix de la création d'emplois et handicaperait la reprise économique».

C'est exactement ce que dit plus subtilement Mme Gagnon-Tremblay: «Le taux de croissance (des dépenses), je dois l'admettre, est légèrement supérieur à ce qui était prévu dans le discours sur le budget. Le gouvernement a fait le choix d'atteindre son premier objectif, c'est-à-dire le défi économique, et a décidé d'investir dans l'emploi». Sous-entendu: au détriment de la lutte au déficit.

Remarque, je comprends parfaitement que le gouvernement mette la pédale douce à la veille des élections. On ne peut quand même pas lui demander de se suicider. Mais quand on se comporte de la même manière que tous les gouvernements passés et à venir, on ne devrait pas prétendre réinventer le monde.

Mme Gagnon-Tremblay elle-même n'est pas à blâmer. Le vrai président du Conseil du Trésor demeure M. Johnson. D'ailleurs, elle n'est entrée en fonction que le 11 janvier, quand le gros des arbitrages était déjà fait. Tellement que les agents de sécu-

rité voulaient lui interdire l'accès au Salon rouge du Parlement, où elle devait expliquer ses crédits à la presse, jeudi midi. Il a fallu qu'un journaliste l'identifie pour qu'ils la laissent passer!

Apparemment, M. Johnson se considère aussi comme le véritable ministre de l'Industrie et du Commerce. Sur les 402,5 millions \$ qu'on retrouve sous la rubrique «soutien à l'emploi», 312 millions \$ sont en fait la concrétisation en 1994-95 du plan de relance dévoilé le 30 novembre 1993 par Gérard Tremblay. Sauf que le premier ministre a décidé de prendre tout le mérite en annexant l'enveloppe correspondante au budget à son propre ministère.

Remarque, 402,5 millions \$ pour la relance, ce n'est pas énorme pour un gouvernement qui se dit obsédé par la création d'emplois. Cette année, pour faire bonne image, on a inclus dans le livre des crédits un tableau synthétique des «mesures de soutien à l'économie prises depuis 1990-1991», incluant les mesures prévues pour 1994-95. Total: 3,8 milliards \$. Moyenne annuelle: 770 millions \$.

Bien sûr, les conseillers de M. Johnson vont trouver le moyen de dire que ce n'est pas la bonne façon de calculer. C'est vrai qu'il y en a une autre, celle qu'on retrouve dans le tableau comparatif des «crédits par grands domaines de dépenses» pour les années 1993-94 et 1994-95. Sous la rubrique «soutien à l'économie», on trouve bien une somme de 402,5 millions \$ en 1994-95. Mais pas un sou en 1993-94. Zéro. Robert Bourassa nous racontait des histoires. Seul M. Johnson se préoccupe de l'emploi.

Finalement, Mme Gagnon-Tremblay a raison: il n'y a rien de neuf. C'est toujours le même maquillage de chiffres et de tableaux. Il y a quand même de l'espoir: dans les initiatives annoncées pour 1994-95, on parle d'un comité d'experts «afin de revoir le format de présentation et simplifier, si possible, le contenu des documents budgétaires». Voilà qui serait «nouveau».

Votre Opinion

Une injustice

Il y aura bientôt six mois (20 septembre 1993) qu'une grave injustice était commise envers les trois employés des Archives historiques (10 et 33 années de service) du Séminaire de Québec et les utilisateurs de ces archives en général après 50 ans d'ouverture. Son dernier archiviste, l'abbé Honorius Provost, le 4 mars 1978, prit la défense de ce précieux dépôt contre une fermeture en adressant des «Considérations» aux messieurs du séminaire: «Fermer les portes tout simplement aux chercheurs de l'extérieur: ce serait soulever une tempête de protestations de la part des intellectuels du Canada tout entier. Ce serait manquer gravement au civisme, à un service culturel primordial et ruiner notre réputation».

«Il va sans dire qu'on ne visite pas des archives comme un musée, qu'elles sont faites non pas tant pour être consultées que pour être consultées».

«Dans le livre des dépenses

pour les années 1753-1770, à la date du 10 juin 1761, nous pouvons lire ceci: «payé trois livres dix sols au maître de bateau qui a rapporté des Trois-Rivières une barrique pleine des papiers du Séminaire et vingt-quatre sols au chartier qui a monté la dite barrique, 4.10». Comme quoi on avait eu la précaution, avant ou pendant le siège de Québec, de mettre à l'abri les archives les plus précieuses de la maison».

Aujourd'hui, ces mêmes archives sont toujours aussi précieuses, car elles sont les plus importantes de l'Amérique du Nord. Il y a 52 ans, en 1942, Mgr Arthur Maheux rendait accessibles à la consultation du public ces archives à la demande de Mgr Camille Roy.

Les utilisateurs tournent maintenant leurs regards vers vous, messieurs du Séminaire de Québec, pour que cette injustice soit au plus tôt mise dans l'oubli et les efforts de nos contemporains ne soient pas vains.

Armand Therrien
un des sept «lock-outés» du Musée du Séminaire de Québec

La réalité actuelle

(Lettre à madame Janette Bertrand)

Je sais tous les efforts que vous faites pour essayer de comprendre et de reconnaître qu'il n'y a pas seulement aux femmes que la vie assène des coups durs, mais que nous, l'autre espèce, avons aussi notre lot de misères. À preuve, les fois où nous pouvons nous voir représentés à la télévision dans le cadre de vos nombreuses interventions sur la condition humaine en général.

Vous n'êtes pas sans connaître l'énorme impact produit par vos émissions. Ni que plusieurs personnes vous prêtent une connaissance et un désir d'informer, deux choses que votre tribune vous permet de véhiculer. Mais laissez-moi vous dire que votre dernière dramatique, *Dis-moi si j'dérange*, m'a laissé très songeur.

Je parle de celle jouée de très belle façon d'ailleurs par Rita Lafontaine. Vous dites vous-même que cette pièce a été écrite il y a déjà dix ans et je trouve, en effet, qu'elle n'est pas très à jour. Sans dénigrer l'essence de la pièce elle-même, parce qu'elle est valable, comment voulez-vous honnêtement espérer rejoindre une majorité de téléspectateurs quand je crois personnellement que le personnage choisi ne colle

pas à la majorité de celles qui en fait ont à vivre pareille situation?

Il y a des femmes, madame, qui en plus de la perte du nid familial, ont perdu toute dignité parce qu'elles se retrouvent bénéficiaires de l'aide de dernier recours, nom pompeux pour Aide Sociale, parce que justement elles ont entrepris ce nid familial sans penser à elles en cas d'éclatement!

La femme qui vit de cette façon ne peut, à mon sens, se sentir concernée par cette madame entourée de gadgets, maison payée, qui ne semble donc avoir aucun souci financier, dont le seul problème apparent est celui de s'ennuyer parce qu'elle estime ne plus servir à rien ni à personne. Je ne dis pas que l'ennui n'est pas pernicieux, mais à l'autre extrémité, l'image de celle qui se demande si elle va pouvoir manger avant la tombée de son prochain chèque, donc qui aurait plus de raisons d'enviesager une fin comme celle suggérée dans votre pièce, aurait été plus crédible à mon humble avis. Cette misère est plus la réalité des années 1990 que celle d'il y a dix ans.

Guy-Alain Tremblay
Québec

DOSSIER

Remuer les cendres de l'Holocauste 40 ans après

QUÉBEC — Avec *La liste Schindler*, Steven Spielberg vient d'ouvrir les yeux d'une nouvelle génération aux réalités de l'Holocauste, tout comme l'avait fait Claude Lelouch avec *Les Uns et les Autres* en 1981. Mais il n'y a pas que le cinéma qui remue les cendres de ces charniers. Au Canada comme en France, des tribunaux voient aujourd'hui défiler des acteurs de cette série noire. Des rôles « secondaires » confiés à des Imre Finta, à des Paul Touvier. Deux questions formulées en une seule demeurent : pourquoi après 40 ans ?

par
SOPHIE
COUSINEAU
LE SOLEIL



Pourquoi, en effet, a-t-il fallu 40 ans pour juger des présumés criminels de la Deuxième Guerre mondiale ? Un tribunal international ne commencera-t-il pas bientôt à juger les auteurs soupçonnés de crimes contre l'humanité perpétrés en ex-Yougoslavie, un conflit qui perdure ?

Et pourquoi, après 40 ans, tenter des procès contre des vieillards, en citant à la barre de tribunaux des témoins de plus en plus fantomatiques ? La ministre française Simone Veil, déportée à Auschwitz à l'âge de 12 ans, a ainsi douté de la pertinence de ce recours lors du procès de Klaus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon condamné en 1987 à la prison à vie. La disparition de témoins et la minceur des accusations risquaient, d'après elle, de banaliser l'ampleur du génocide.

Jack Jedwab, porte-parole du Congrès juif canadien, section Québec, basé à Montréal, repousse toutefois cet argument.

« C'est une question de justice dans le cas de crimes aussi pernicieux, dit-il. Le temps ne doit pas servir d'excuse. La banalisation de la violence se fait dans l'oubli, surtout dans une époque où la mémoire de notre passé est courte. »

De 1948 jusqu'aux années 80, le temps a pourtant servi d'excuse au Canada et à tous les autres pays du Commonwealth, explique Irwin Cotler, un professeur de droit international de l'université McGill qui a représenté, entre autres, Andreï Sakharov et Nelson Mandela.

La commission d'enquête sur les criminels de guerre au Canada a ainsi rendu public en 1986 un communiqué envoyé par l'Angleterre en 1948 qui était jusqu'alors tenu secret pour raison de sécurité nationale.

« Il y est écrit, et je cite, 'qu'il est temps d'enterrer le passé', dit M. Cotler. La raison donnée par l'Angleterre, et la raison pour laquelle les autres pays ont emboîté le pas : les ennemis, ce

vernement Vichy associé à Klaus Barbie, a trouvé refuge au Québec. Son expulsion par Ottawa en 1951, après trois années de débat, a même suscité l'ire d'un groupe de Québécois.

Les lois sur la citoyenneté et l'immigration et le Code pénal seront finalement amendés en 1987, à la requête du juge Jules Deschênes, qui présidait la commission d'enquête. Des 938 dossiers étudiés par la commission, le rapport final recommande de donner suite sans délai à 20 d'entre eux. Le bilan, sept années plus tard, est bien mince, constate M. Cotler.

Seulement quatre poursuites ont été intentées, dont celle du Torontois Imre Finta, qui a fait

établies lors des procès de Nuremberg, non seulement les lois canadiennes, et il devra avoir fait montre d'une très grande inhumanité.

Ces précisions apportées aux zones d'ombre de la loi serviront ici comme ailleurs, car les tribunaux nationaux, qui ont le droit et le devoir de traduire en justice les criminels de guerre, font office de tribunal international en l'absence d'une telle institution.

Le gouvernement limite sa capacité de rendre justice en choisissant la voie d'une poursuite au criminel

« L'avocat de Touvier pourrait lire ce jugement, par exem-



Le professeur de droit Irwin Cotler, de l'université McGill, a représenté entre autres Andreï Sakharov et Nelson Mandela. À droite, Jack Jedwab, porte-parole du Congrès juif canadien section Québec.



l'objet d'une décision de la Cour suprême du Canada jeudi. M. Finta, un ex-capitaine de la gendarmerie hongroise, était accusé d'avoir séquestré et volé 8617 juifs à Szeged puis de les avoir envoyés dans des camps de concentration. La Cour suprême, dans une décision 4-3, a refusé de réentendre la cause, maintenant l'acquiescement prononcé en 1989 par la cour d'appel de l'Ontario.

« L'utilisation de la loi criminelle est problématique et compliquée : il y a très peu de chances d'aboutir à un verdict de culpabilité. Le dossier contre Finta était pourtant mieux documenté que ceux des trois autres causes, qui ont échoué », dit M. Cotler, qui a représenté, dans la cause de Finta, Interamicus, un groupe de défense des droits de la personne basé à McGill.

Si la Loi sur les crimes de guerre, dont la constitutionnalité était remise en question par la défense, a survécu à ce test, les juges ont établi des standards élevés pour les poursuites à venir. Pour être reconnu coupable, un inculpé devra avoir enfreint les lois internationales,

ple, afin de trouver des arguments pour sa cause, dit M. Cotler. L'influence d'un tel jugement canadien peut dépasser les frontières du pays. » Paul Touvier, ancien chef des renseignements de la Milice de Lyon accusé de crimes contre l'humanité, subit actuellement son procès en France.

La « jurisprudence », c'est bien, mais encore faut-il qu'elle ait l'occasion d'être invoquée. « C'est une bataille contre le temps, et il faut se dépêcher de traduire ces criminels en justice », dit M. Jedwab. Il existe pourtant d'autres recours que celui des tribunaux, comme la révocation de la citoyenneté et l'extradition, et M. Cotler s'explique mal l'inaction du gouvernement dans ce dossier.

Jacob Luitjens, un Canadien originaire des Pays-Bas, a perdu sa citoyenneté en 1991 et a été déporté pour avoir caché sa condamnation à vie en 1948 pour collaboration avec les nazis. Albert Rauca a été extradé en Allemagne en 1983 où l'attendait un procès pour participation au massacre de 11 500 Lituanais juifs.

« Les deux seuls succès sont le fruit d'une extradition et d'une révocation de citoyenneté, dit M. Cotler. En choisissant la voie d'une poursuite au criminel, le gouvernement limite sa capacité de rendre justice. »

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada, Allan Rock, a dit hier, à la sortie de la Chambre des Communes, que le gouvernement pourrait miser plus, à l'avenir, sur les déportations et les révocations de citoyenneté que par le passé.

Pourquoi, après 40 ans, tenter des procès contre des vieillards ?

sont maintenant les communistes.

Les poursuites ont cessé dès lors et des membres de l'establishment nazi, des collaborateurs, se sont exilés dans des pays comme le Canada. C'est ainsi que le comte Jacques de Bernonville, un membre du gou-



À gauche, Paul Touvier, qui subit actuellement son procès en France. À droite, Imre Finta, dont la Cour suprême a maintenu l'acquiescement prononcé en 1989 par la cour d'appel de l'Ontario.



ÊTRE CAMELOT UNE EXCELLENTE FORMATION

Nos camelots apprennent le sens des responsabilités, le respect de la clientèle, la valeur de l'argent et déjà, ils peuvent vous faire réaliser des économies substantielles.

aux heures d'appel suivantes :
lundi au jeudi : 7 h à 17 h 30
vendredi : 7 h à 17 h
samedi et dimanche : 8 h à 12 h

Abonnez-vous ! ou au 647-3333 (Québec)
1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL



[démystifier]

C'est ce que fait Lépine Cloutier en vous offrant son Dossier Sépulture

Qu'est-ce que la sépulture ? De tout temps, l'être humain a voulu laisser derrière lui des traces de son passage. On n'a qu'à penser aux pyramides égyptiennes et aux tombeaux des pharaons. Encore aujourd'hui, nous accordons une attention particulière à notre dernier lieu de repos et à celui des nôtres.

Saviez-vous qu'il existe plusieurs types de sépulture ? Outre la traditionnelle mise en terre, d'autres options peuvent maintenant être envisagées. La crémation, qui est devenue le choix privilégié dans plus d'un cas sur trois, ouvre la voie à de nouvelles façons de faire, dont le dépôt de l'urne dans un columbarium. Il existe également la possibilité de placer le cercueil dans un enfeu (une crypte) d'un mausolée. Le columbarium et le mausolée témoignent ainsi du passage tout en offrant un lieu de référence aux proches afin de garder le souvenir présent.

Le Dossier Sépulture. Dans le but de répondre à vos questions sur la sépulture, Lépine Cloutier a préparé le Dossier Sépulture. Ce document traite également de l'arrangement préalable, lequel vous assure la tranquillité d'esprit quant aux dispositions qui seront prises lors de votre décès, tout en évitant bien des soucis à vos proches dans ces heures d'affliction. Vous pouvez obtenir gratuitement le Dossier Sépulture en complétant le coupon ci-dessous. Retournez-le à Lépine Cloutier, C.P. 1343, Québec (Québec) G1K 3P9. Vous pouvez également communiquer avec nous au 529-3371.



Je désire recevoir gratuitement le Dossier Sépulture et avoir plus d'informations sur l'arrangement préalable.

Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____



Lépine Cloutier

LE RESPECT DU DÉTAIL



Le bureau du ministre Leclerc a subi les foudres des travailleurs de la construction hier.

Les «gars de la construction» se défoulent en cassant des oeufs

QUÉBEC — Une cinquantaine de travailleurs de la construction se sont défoulés hier matin dans le bureau du ministre responsable de la région de Québec à l'Assemblée nationale, Jean Leclerc. Bilan : une porte défoncée, des cadres brisés, des murs maculés de jaunes d'oeufs, un ordinateur et des documents abîmés.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Les travailleurs ont envahi le bureau de comté de Jean Leclerc, au 320, rue Saint-Joseph, à 10 h 15.

Ils entendaient ainsi dénoncer une fois de plus la déréglementation intervenue l'automne dernier dans le secteur de la construction résidentielle au Québec.

Tout comme le député libéral de Chauveau, Rémy Poulin, chez qui les travailleurs s'étaient rendus quelques minutes auparavant, le ministre Leclerc était absent de son bureau lors de leur passage.

Les deux seules personnes présentes, son attachée politique, Mme Sandra Dion, et une secrétaire, n'ont pas été molestées par les ouvriers en colère. « Mais ils nous ont dit qu'ils reviendraient », a confié Mme Dion.

Les travailleurs de la construction n'en étaient pas à leur première « visite » chez le député de Tachereau. Le 11 février, 200 d'entre eux s'étaient rassemblés devant sa résidence pour exiger le retrait de la loi 142.

Manif devant l'hôtel de ville

Les manifestants, alors au nombre d'une centaine, se sont ensuite déplacés vers l'hôtel de ville de Québec afin de dénoncer « l'obstruction faite par l'administration L'Allier » à la construction d'une usine de cogénération à Limoilou.

Les travailleurs craignent que

les récentes « tergiversations » de la ville dans le dossier ne torpillent définitivement le projet.

« Nous sommes venus dire au maire et aux conseillers municipaux que nous voulons travailler et que nous sommes prêts à bâtir cette usine », a déclaré le directeur régional de la Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité (FIPO), Guy Duguay.

Mardi, la conseillère municipale Françoise Viger a déposé un mémoire au Bureau des audiences publiques sur l'environnement dans lequel la ville fait part de ses inquiétudes quant au bruit et aux éventuelles « vibrations » que pourrait causer l'usine aux résidences du quartier Limoilou. Le mémoire invite le promoteur Polsky à déménager son usine sur un autre emplacement que celui prévu.

Le grand patron de la firme américaine, Michael Polsky, a aussitôt émis une fin de non-recevoir à cette suggestion.

Hier, le vice-président du comité exécutif de la ville, Jacques Fiset, a affirmé aux travailleurs que Québec tenait à ce que le projet se réalise, « mais dans le respect de la population de Limoilou ».

De nouvelles rencontres entre l'administration municipale et le promoteur sont prévues la semaine prochaine.

Évalué à 150 millions \$, le pro-

jet de construction d'une centrale utilisant le gaz naturel pour produire de l'électricité et de la vapeur procurerait de l'emploi à quelque 200 travailleurs.

Plus de la moitié des ouvriers de la construction de la région de Québec sont actuellement en chômage.

VENTE PRINTANIÈRE

NOUVELLES TENDANCES PRINTEMPS ÉTÉ

NOUVEAU EN MAGASIN
Vaste choix de :
DOUILLETES - PRÉLARTS - CARPETTES



RABAIS
JUSQU'À **30%**

sur les tissus, douillettes et housses de couette

RABAIS
DE **20%**
SUR PAPIER PEINT

SURPLUS DE
MARCHANDISE

SURVEILLEZ
NOS ÉTIQUETTES
ROUGES

SPECIAL SUR TOILES
SOLAIRES SUNSCREEN
Le solde se termine
le 16 avril 1994

POLYQUIN **U** TEXTILE

S P É C I A L I S T E E N D É C O R A T I O N

2970, boul. Sainte-Anne, Beauport

667-6454

• Service à domicile gratuit
• Suivi fait par le conseiller tout au long du dossier
• Heures d'ouverture : du lundi au mercredi de 9 h à 17 h 30; samedi de 9 h à 13 h
NOUVEAU! MAINTENANT OUVERT
LES JEUDI ET VENDREDI DE 9 h À 21 h

Faut voir ça!



DÈS JEUDI!

LASER VERRES DE CONTACT CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

1045, chemin Sainte-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital Saint-Sacrement

Gaétan Richard, md
FRCS (C)
Dan Bergeron, md
FRCS (C)
683-4450

QUALITÉ SUPÉRIEURE



1299\$*

AMBRA MODÈLE 2807F

processeur 486 SLC2/50mhz
4 mo de mémoire vive, 120 mo de disque dur
lecteur 3"1/2, 1 mo de vidéo RAM et vidéo
accélérateur, clavier et souris.

LOGICIEL: MS-Dos 6.0, MS-Windows 3.1,
MS-Works, Lotus Organizer.

* le prix ne comprend pas l'écran

GARANTI CHEZ VOUS !!!



1298 Maguire, Sillery
(418) 688-0000

11^e SALON NATIONAL DE L'HABITATION

TOUS LES NOUVEAUX PRODUITS
POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER,
DÉCORER VOTRE MAISON

Val Bélaire à l'honneur

Découvrez le dynamisme, l'originalité
et l'entrepreneuriat des Bélair.

Les bureaux à domicile

4 modèles de bureaux créés pour
des travailleurs autonomes.

Le Pavillon Télé-4 «Les designers de la Relève»

Une immense vitrine de design qui reflète
les tendances et les nouveautés 94.

Le Boulevard des solutions

L'endroit idéal pour des conseils en
rénovation et sur le ServiceExpert.



Monsieur Robert Gillet,
porte-parole du Salon

L'aménagement extérieur

Plein de bonnes idées pour embellir votre été.

Virage Rénovation

Découvrez le nouveau programme de subventions
et prêts à la rénovation résidentielle de la Société
d'Habitation du Québec et rencontrez 14 corps de
métiers différents qui vous offrent leur expertise.

Le Forum du Design

Lieu privilégié d'échange avec les
designers d'expérience de la Société
des designers d'intérieur du Québec.

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi, vendredi et samedi : 10h à 22h
Dimanche et lundi : 10h à 21h
La billetterie ferme à midi-heure
avant la clôture du salon.

PRIX D'ENTRÉE
(toutes taxes incluses)
Adultes : 8 \$
Étudiants et aînés : 6 \$
Enfants de 6 à 12 ans : 3 \$

STATIONNEMENT
Complexe G : 1200 places
Carre d'Youville : 1400 places
Hôtel Radisson (Auberge des Gouverneurs) : 400 places
Place Québec : 1000 places

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC DU 31 MARS AU 4 AVRIL

Un événement

